

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)

Téléphone 13 et 9

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté

38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS :

1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—

Compte de chèques postaux 11a 54
On peut s'abonner dans les bureaux de poste

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicités

Société Anonyme Suisse de Publicité

Rue de Romont, 2

Fribourg

Téléphone 1.35

PRIX DES ANNONCES :

Canton de Fribourg 8 ct. 1/2	Le millimètre
Suisse 10	de hauteur
Etranger 12	sur une
Réclame 25	colonne

Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.
Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie.

Nouvelles du jour

L'opinion britannique à l'égard des Soviétiques. L'apprentissage de politique coloniale.

Il semble que l'opinion anglaise commence de nouveau à voir clair dans le jeu des Soviétiques et qu'elle s'indigne du maintien des relations russo-britanniques.

Une partie importante de la presse mène notamment depuis quelque temps une campagne implacable contre les Soviétiques. On a ainsi pu lire, dans la *National Review*, de Londres, une vive protestation dont on appréciera la justesse. Le directeur de cette revue, M. Maxse, a écrit : « Tous les membres de la Société des nations sont tombés d'accord pour dénoncer le honteux et abominable trafic d'esclavage qui se poursuit dans la République africaine de Libéria, avec la complicité de son gouvernement. Mais n'y a-t-il pas en Europe un pays de plus de 2 millions d'habitants, un pays de 138 millions d'êtres humains, qui subit le pire des esclavages ? La tyrannie qui sévit dans la République soviétique de Russie est la plus affreuse que le monde ait connue sur pareille superficie terrestre. Cependant, personne en Europe ne bouge, ni ne proteste... »

A la Chambre des lords et aux Communes, on a également traité de cette question. Lord Newton a ainsi fait remarquer : « Je suis stupéfait de constater que le Labour Party et les Trade-Unions, qui se posent en champions des travailleurs opprimés, n'ont pas été les premiers à s'élever contre pareil état de choses. »

On sait que, aux Communes, un député conservateur, le commandant Bellairs, a fait à M. Macdonald une très simple proposition : « Chargez, a-t-il dit, le représentant de l'Angleterre en Finlande d'ouvrir une enquête sur le genre de travail qui permet à la Russie de nous inonder de ses exportations de bois. »

Le gouvernement travailliste n'a rien répondu. Plus exactement, M. Macdonald s'est efforcé de se décharger des soucis d'une enquête éventuelle. « Si vous avez quelques précisions à cet égard, a-t-il déclaré, soumettez-les à l'administration des douanes, que cela regarde... »

Or, des précisions, le *Times* ne cesse d'en donner depuis plusieurs mois. Ce journal a publié, notamment, ces derniers temps, le témoignage d'un capitaine de la marine marchande britannique, de retour d'Arkhangelsk. Voici cette déposition : « J'ai vu 40,000 bagnards affectés au chargement des bateaux. Ils travaillaient douze heures par jour par équipes de 200 hommes. Tous étaient dans un état d'extrême misère : aucun ne pouvait dire pourquoi il était là. Tous convenaient que c'était sous peine des pires châtiments qu'ils y restaient. Le cœur de mes marins saignait en voyant ces malheureux se nourrir d'un hareng pourri ou d'un morceau de pain boueux, et la haine montait en nous de penser qu'il pouvait y avoir des gens en Europe pour tirer profit d'une si abjecte misère. Oui, c'est là un commerce odieux, honteux, répugnant, qui devrait être balayé de la surface du monde, comme la traite des esclaves a été jadis abolie. »

Ce témoignage et tant d'autres qui l'ont précédé devraient faire réfléchir tous ceux qui sont l'objet des sollicitations commerciales des Soviétiques. L'évocation des misères qu'endurent les malheureux qui sont soumis au travail forcé devrait arrêter net ceux, trop nombreux, que tente l'auraie de marchandises offertes à vil prix.

Le ministre travailliste avait cru qu'une entente avec les Soviétiques contribuerait, pour une part, à vaincre les difficultés économiques avec lesquelles il se trouvait aux prises. Il a négligé délibérément les expériences précédentes. Il n'a pas pris garde au danger que représentait le fait d'être en relations d'affaires avec les Soviétiques ; le régime bolchéviste ne se cache pourtant pas d'employer les crédits qu'il a trouvés à l'étranger à perfectionner ses moyens d'action en vue de détruire l'ensemble du système économique du monde civilisé.

Aujourd'hui, les Anglais paraissent revenir à l'état d'esprit qui était le leur en 1927, à la veille de l'opération si utile qui a commencé par les perquisitions faites à l'organisation commerciale soviétique de Londres, l'« Arcos », pour se terminer par l'abandon des relations diplomatiques avec la Russie.

On peut même dire que les Anglais, aujourd'hui, vont plus loin : les directeurs de la Chambre de commerce de Manchester ont déclaré, dans un récent rapport, que la lutte contre la concurrence déloyale des Soviétiques dépassait les possibilités politiques et économiques d'un seul pays. Aussi souhaitent-ils un échange de vues sur cette situation entre le gouvernement britannique et les autres gouvernements. Va-t-on opposer finalement une résistance concertée au dumping soviétique ?

Sir Henry Bobbs, ancien haut-commissaire de l'Irak, a donné au *Daily Telegraph* un très curieux article sur l'art de gouverner les colonies.

Sir Bobbs a d'abord rappelé brièvement les ennuis que la Grande-Bretagne avait aux Indes, dans l'Irak, en Palestine, en Egypte, « où chaque fois que les électeurs en ont eu l'occasion, ils ont nommé des représentants hostiles à l'Angleterre », à Ceylan, et même en Afrique, où « les rapports entre noirs et blancs sont plus tendus qu'autrefois ».

« Seuls, Singapour et les Etats malais ne récriminent pas. » Petite consolation, quand partout ailleurs on remarque fissures et grincements.

Comment expliquer cette réaction ? Quelques-uns en rejettent la responsabilité sur feu le président Wilson, dont on a appliqué prématurément la doctrine imprudente de la « libre-détermination ».

Mais sir Henry Bobbs voit à cette explication une objection qui nous paraît moins forte qu'à lui : les colonies des autres pays, selon lui, ne présentent pas les mêmes symptômes que les colonies anglaises, « sauf peut-être les îles Philippines, où les Américains rencontrent tant de difficultés qu'ils songent à les abandonner ». Il nous paraît que les causes de soucis ne manquent à aucun des pays qui ont des colonies ou des territoires sous mandat.

Ce n'est pas à cela, d'ailleurs, que l'ancien haut-commissaire de l'Irak veut en venir. Partant de cette constatation que « la plupart des Anglais sont imbus de l'idée que les Français ne savent pas administrer leurs colonies aussi bien qu'eux », sir Henry Bobbs a voulu prouver le contraire. Il a brossé un bref tableau de l'empire colonial français, tableau assez riant et d'un optimisme qui semble quelque peu exagéré.

Sir Bobbs a notamment écrit : « Ce qui frappe le plus l'observateur étranger, c'est que la civilisation et la pensée françaises semblent pénétrer les colonies françaises plus profondément que la culture anglo-saxonne les colonies britanniques et américaines, et que, tous ces peuples sont, en général, fiers de leurs attaches avec la France. »

Si, d'autre part, on compare la presse des colonies françaises à celle de l'Inde, de l'Irak, de la Palestine ou de l'Egypte, on remarque, dans la première, des critiques, qui sont certes promptes et même violentes, mais cette presse n'a pas « les éclats de haine et ne se livre pas aux attaques venimeuses » qui sont une habitude chez la seconde.

Pourquoi ce contraste ? Il s'agirait précisément pour les Anglais de rechercher l'origine de leurs fautes ou de leurs erreurs, et cela en étudiant les méthodes des autres nations.

Pour sir Bobbs, l'échec « partiel » anglais serait dû soit à un défaut du caractère britannique (les Anglo-Saxons ne savent pas, disent quelques-uns, provoquer l'amitié des peuples orientaux), soit à une mauvaise administration. Et il a conclu : « Il serait urgent de désigner une commission compétente qui irait étudier sur place, dans quelques colonies françaises, et peut-être soudanaises, les systèmes administratifs et fiscaux, la situation faite à la presse et l'attitude prise par les Européens vis-à-vis du pouvoir indigène. »

« Nous verrions alors que nous avons beaucoup à apprendre, et nous comprendrions peut-être ce qu'il nous faut éviter. »

L'Angleterre à l'école de la France, en matière de colonies ! Que vont dire les Anglais ?

Réflexions sur le bilan de Genève

Maintenant que quelques jours nous séparent des débats de Genève, et que nous avons pu en constater l'écho à l'étranger, il nous est plus facile d'en tirer quelques conclusions, soit sur l'œuvre même de la Société des nations, soit sur certaines situations qu'ils ont fait apparaître.

La nouveauté des dernières assises de Genève a été qu'on a vu siéger non plus seulement le Conseil de la Société des nations, comme d'ordinaire au mois de janvier, mais aussi la Commission d'étude pour l'Union européenne, issue de l'initiative de M. Briand. Pendant quelques jours, on a même vu chevaucher l'une sur l'autre ces deux assemblées, parce qu'on avait mal calculé le temps qu'il faudrait à la Commission d'étude pour remplir son programme. C'est une erreur qu'il conviendra d'éviter à l'avenir, soit pour empêcher que de la confusion ne se produise entre les travaux des deux assemblées, soit pour ne pas abuser des forces de ceux des délégués qui assistent à l'une et à l'autre. Ce sera surtout nécessaire en septembre, si l'on doit voir siéger dans ce mois la Commission d'étude, le Conseil et l'assemblée générale de la Société des nations.

Le projet d'Union européenne

Ce qui s'est passé au sein de la Commission d'étude pour l'Union européenne a confirmé les observations et les prévisions auxquelles avait donné lieu le projet de M. Briand tendant à « fédérer » ceux des Etats européens qui font partie de la Société des nations.

Quand fut lancé ce vaste projet, et qu'on alla jusqu'à parler de son sujet des Etats unis d'Europe, différentes objections s'exprimèrent, et certaines craintes ou suspicions se manifestèrent.

On remarqua d'abord que M. Briand ne semblait pas donner au mot fédération le sens qu'on lui donne d'ordinaire. Un « lien fédéral » entre plusieurs Etats comporte une « confédération » entre eux, à la manière suisse, américaine ou allemande, de telle manière que chacun des Etats confédérés abandonne une partie de ses prérogatives au pouvoir central, ou fédéral. Or, dans la Fédération européenne, chaque Etat devait conserver son entière souveraineté. Dès lors, on ne comprenait plus en quoi consisterait le « lien fédéral » que M. Briand voulait établir entre eux. D'ailleurs, il apparaissait à beaucoup de gens qu'il était prématuré de vouloir fonder les Etats unis d'Europe, et que, en s'efforçant de rapprocher par ce moyen les peuples de l'Europe, on risquerait de les éloigner les uns des autres, en faisant ressortir les antagonismes qui existent encore entre eux. Cette double crainte subsista donc : que le projet de M. Briand, s'il devait consister vraiment en une Fédération, pourrait comporter des dangers pour la paix européenne, ou pour la souveraineté des Etats qu'on invitait à se fédérer.

On alla même jusqu'à se demander si l'arrière-pensée de M. Briand n'était pas de constituer un organisme politique qui permettrait à la France d'établir son hégémonie en Europe.

Une autre objection consista à dire qu'une Fédération européenne devrait comprendre tous les Etats de l'Europe, et non pas seulement ceux qui sont membres de la Société des nations. On pensait surtout à l'Union soviétique ; mais alors se posa immédiatement la question de savoir si cet Etat, à cause de son régime spécial, pourrait vivre en commun avec les autres Etats européens.

Dans un ordre d'idées différent, on craignit que la Fédération européenne ne constituât un danger d'amoindrissement pour la Société des nations. Ne ferait-elle pas double emploi avec elle, ou n'essayerait-elle pas de la supplanter ? C'est pourquoi tous les partisans sincères de la Société se montrèrent d'emblée peu favorables au projet de M. Briand.

Ces différentes craintes et objections se sont exprimées, sous des formes prudemment et poliment diplomatiques, dans les réponses que les gouvernements invités ont faites au mémorandum du ministre français des affaires étrangères, et, dès l'assemblée générale de la Société des nations du mois de septembre dernier, on a pu se rendre compte que, si M. Briand avait eu en vue le vaste projet qu'on avait d'abord cru, il devrait y renoncer devant l'opposition des autres Etats européens. Le ministre anglais des affaires étrangères, en proposant et en obtenant que la Société des nations elle-même fût saisie du projet de Fédération européenne, a ramené l'initiative de son collègue français à d'assez modestes proportions : la Fédération proposée ne serait qu'un rouage nouveau de la Société des nations, et elle n'aurait plus rien qui pût autoriser à parler d'un « lien fédéral » entre les Etats européens.

Il ne devait plus être question de Fédération, encore moins d'Etats unis d'Europe. La commission constituée pour s'occuper du projet de M. Briand s'appelle officiellement Commission d'étude pour l'Union européenne,

et c'est sous ce nom qu'elle vient de siéger à Genève. Le terme « union » est très vague et n'engage à rien. Du reste, après avoir assisté à ses séances, — ça été le cas du signataire de ces lignes —, on a l'impression qu'il serait plus exact de parler de « collaboration » ou de « coopération » européenne.

Ce n'est que de la crise économique que la Commission d'étude s'est occupée, après avoir entendu un long et peu optimiste rapport d'un Hollandais, M. Colijn, président de la deuxième conférence en vue d'une action économique concertée, conférence qui était elle-même une émanation de la Société des nations. Ce rapport tendait à prouver que la Société n'aboutissait à rien en matière économique, et que, si elle persistait dans son impuissance, l'Europe irait à une catastrophe économique. Il aurait dû y avoir là, pour la Commission d'étude, un encouragement à faire du travail efficace. Et pourtant, son travail s'est réduit à peu de chose. Constatant que la crise économique vient en partie de ce que les pays producteurs de blé de l'Europe centrale et orientale ne parviennent pas à écouler leurs récoltes surabondantes, elle a nommé des comités chargés d'étudier les mesures capables de faciliter cet écoulement. C'est bien modeste.

En somme, on a l'impression que l'organisme si pompeusement annoncé ne sera qu'un « service » nouveau de la Société des nations, et on se demande s'il ne fera pas double emploi avec des services déjà existants. E.

La crise allemande

Le règlement du Reichstag

Vers la révision de la constitution

Notre correspondant de Berlin nous écrit en date du 10 :

La nuit dernière (lundi soir), la place de la République offrait un aspect insolite : les majestueuses baies illuminées d'un palais se dessinaient derrière un rideau d'arbres habituellement dissimulé dans l'ombre. Ce décor, qui aurait bien convenu à une pièce romantique, n'était autre que la façade derrière laquelle se déroulait une des plus poignantes séances du Reichstag.

L'ordre du jour appelait la réforme du règlement de la Chambre, afin de rendre plus malaisées les tentatives d'obstruction. On avait, en effet, calculé que, si l'opposition faisait usage des droits que lui conférait le règlement, le budget ne serait voté qu'après plus d'une année de débat.

L'opposition voulait à tout prix empêcher cette réforme. Tout comme, durant la guerre, les armées se disputaient furieusement certaines cotes qui ne figuraient que sur les cartes d'état-major, les chefs des groupes parlementaires cherchèrent à maintenir ou à modifier des paragraphes du règlement, ces points stratégiques des luttes futures, avec ardeur et passion. Les discours alternaient avec les demandes de contrôle du quorum et avec les propositions de modification, de renvoi ou de rejet.

Tard dans la nuit, on enregistra la victoire du gouvernement, qui obtint 303 voix sur 578 députés que compte le Reichstag. Ce succès rendait vraisemblable le vote du budget par le parlement, quoique deux chapitres du budget doivent mettre le gouvernement dans une situation délicate : la gauche fera des difficultés pour voter le budget de la Reichswehr et la droite est hostile aux dépenses sociales.

Cette situation, assez favorable pour le gouvernement, lui donne un court répit durant lequel il voit déjà poindre un nouveau danger : l'association nationaliste du Casque d'acier a demandé la dissolution immédiate du Landtag prussien. Le ministre de l'Intérieur Seevering veut épuiser tous les délais légaux et espère ainsi que la procédure de la demande de nouvelles élections traînera jusqu'au printemps 1932, date à laquelle expirent les fonctions du Landtag.

Les nouvelles élections en Prusse seront grosses de conséquences pour la situation politique du Reich. Les socialistes forment en Prusse le parti le plus fort ; ils y exercent le pouvoir d'entente avec le Centre qui, en échange de ce soutien, reçoit au Reichstag l'appui des socialistes, quoique ce parti n'ait aucun des sièges dans le gouvernement.

On a la certitude que les socialistes ne pourront pas maintenir leur situation en Prusse ; ils perdront du terrain au profit des partis extrêmes. Continueront-ils à voter pour le chancelier Brüning le jour où ils auront perdu le pouvoir en Prusse ? Cela est probable, car les socialistes allemands sont pour la démocratie et se rendent compte que le chancelier Brüning est seul en état de la sauver.

Cependant, un parti ne vote pas pour un gouvernement dans lequel il n'est pas représenté sans obtenir un avantage en échange. Le jour où cet avantage ne pourra plus lui être accordé en Prusse, il est certain que le parti socialiste ne continuera à appuyer le gouvernement que s'il peut désigner quelques ministres ou s'il voit augmenter de toute autre manière son influence sur le gouvernement.

Or, on sait qu'un accroissement de l'influence

socialiste entraînerait immédiatement le retour à l'opposition de la droite gouvernementale.

Avec les élections prussiennes, la crise du parlementarisme allemand atteindra donc son point culminant. Si le parlement ne pouvait résoudre la difficulté, la dictature sera alors nécessaire. A ce moment, les partis adversaires de ce système seront contraints de le pratiquer comme une solution provisoire, afin d'éviter que d'autres n'en fassent une institution définitive. En d'autres termes, on pratiquerait une dictature du Centre pour éviter une dictature de l'extrême-gauche ou de l'extrême-droite.

Ce directeur gouvernerait l'Allemagne sans parlement jusqu'à l'heure où l'apaisement des esprits permettrait de convoquer une assemblée constituante qui réviserait la charte de Weimar.

Les partis se préparent déjà à cette révision, qui, de toutes façons, est inéluctable. On veut rendre le gouvernement plus indépendant de la Chambre, qui contrecarre son activité et met son existence en danger à chacune des innombrables chicanes dont elle offre le spectacle.

Malgré ces difficultés, on fait confiance à l'Allemagne, parce qu'elle est conduite par le chancelier Brüning, qui a prouvé ses qualités de chef.

La politique extérieure

Berlin, 11 février.

Une erreur de transmission s'est produite dans le discours de M. Curtius, ministre des affaires étrangères, prononcé mardi au Reichstag, concernant la position de l'Allemagne à l'égard de la Société des nations. M. Curtius a dit :

« Les critiques formulées et les désillusions ne constituent pas, sans plus, une raison pour l'Allemagne d'abandonner sa qualité de membre de la Société des nations et avec elle la lutte à Genève. Je mets en garde contre un geste démonstratif, mais tiens à ne laisser subsister aucun doute sur ceci : à savoir que le gouvernement allemand n'est pas d'avis que l'Allemagne doive, à tout prix, demeurer au sein de la Société des nations. »

Paris, 12 février.

Commentant le discours de M. Curtius au Reichstag, le *Temps* écrit :

« On pensait généralement que le ministre des affaires étrangères d'Allemagne aurait à dire quelque chose de nouveau au lendemain de la session du Conseil de la Société des nations et de l'évolution de l'esprit allemand que paraissent marquer les récents discours du chancelier Brüning. Il n'en est rien. M. Curtius s'en tient à la thèse allemande connue et cent fois réfutée au cours des controverses qui ont précédé et suivi les élections du 14 septembre de l'année dernière. M. Curtius manœuvre pour l'opinion allemande en encourageant celle-ci dans des revendications absolues par lesquelles la diplomatie de Berlin espère impressionner ceux qui poursuivent en toute bonne foi l'organisation de la paix. »

Le Temps conclut en ces termes :

« Ce discours consolidera-t-il la situation ministérielle du successeur de M. Stresemann ? C'est possible du point de vue de l'activité immédiate des partis, mais il ne semble pas devoir contribuer beaucoup à éclaircir la situation internationale. En tant qu'homme d'Etat ayant la charge de la continuité d'une politique de grande portée, M. Curtius fut parfois mieux inspiré qu'il ne l'a été hier. »

Berlin, 12 février.

A la suite du débat sur la politique étrangère, la motion de méfiance contre M. Curtius, ministre des affaires étrangères, déposée par les communistes et le Landvolk a été repoussée par 255 voix contre 87 et 29 abstentions.

On vota pour la motion, les communistes, le Landvolk et les chrétiens-sociaux. Le parti économique et les nationaux populistes se sont abstenus et les conservateurs populistes n'ont pas pris part au vote.

Un parlement-croupion ?

Oldenbourg, 12 février.

M. Stubbendorf, député national-allemand au Reichstag, a donné quelques explications sur l'exode des députés d'extrême droite, au cours d'une assemblée populaire organisée par les nationaux-allemands. Les partis de droite ont suivi la proposition de Hugenberg de quitter le Reichstag.

L'opposition de droite se propose de constituer un parlement-croupion qui tiendrait ses assises à Weimar.

Renseignements pris auprès de la direction du parti national-allemand à Berlin, on ne sait rien à cet endroit de la constitution d'un parlement-croupion.

(Le nom de parlement-croupion fut appliqué au parlement anglais convoqué par Charles I^{er} et dissous par Cromwell.)

Essen, 11 février.

La *National Zeitung*, organe des nationaux-socialistes de l'ouest de l'Allemagne, propose, après le départ de l'opposition au Reichstag, de lancer une initiative populaire en faveur de la dissolution du Reichstag et de déplacer la lutte du parlement dans le peuple.

A la Chambre française

La question du pétrole

Paris, 12 février.

La Chambre a abordé hier après midi la discussion des conventions de 1924, 1929 et 1930 entre l'Etat et la compagnie française des pétroles.

M. Nuyvet, rapporteur, a fait l'historique de la convention. Il a montré quels avantages l'Etat reçoit en contre-partie de l'autorisation donnée à la compagnie française des pétroles de se substituer à lui dans les pourparlers de la Turkish Petroleum Co devenue Irak Petroleum Co.

L'Etat français se réserve une option sur 80 % au maximum des produits pouvant être exigés à la participation de la compagnie française. Le droit de priorité de l'Etat ne peut jouer que pour les besoins de la défense nationale et des services publics. La commission des mines recommande d'adopter la convention.

Le ministre du commerce a rappelé que tous les efforts de M. Poincaré ont tendu à conserver à la compagnie française du pétrole les droits de la France au 25 % minimum du pétrole de Mossoul.

La discussion a été ajournée.

Pour l'électorat féminin

Paris, 12 février.

Plusieurs députés ont déposé une proposition invitant le gouvernement à déposer un projet de loi qui accorderait le droit de vote aux femmes pour toutes les consultations relevant du suffrage universel.

En vertu du règlement de la Chambre, si la proposition n'est pas adoptée ou si elle est repoussée, les auteurs auront le droit, au bout de quatre mois, d'en réclamer la discussion immédiate.

Les auteurs du projet de loi ont déclaré qu'ils comptaient formellement user de ce droit.

Une dissidence chez les radicaux-socialistes

Paris, 12 février.

M. Jean Montigny, député de la Sarthe, a donné sa démission du groupe radical-socialiste. Dans la lettre adressée à M. Herriot, le député de la Sarthe déclare qu'il se retire du parti pour motif de convenances personnelles.

D'après les indications données par M. Montigny, celui-ci ne serait pas en désaccord sur la doctrine, mais sur la tactique parlementaire du parti radical-socialiste.

Le second anniversaire des traités de Latran

Rome, 11 février.

Le deuxième anniversaire de la réconciliation entre le Vatican et l'Italie a été célébré à Rome et à la Cité du Vatican. Le drapeau italien a été hissé sur les palais du Vatican, alors que le drapeau pontifical flottait aux balcons des édifices publics.

L'anarchiste Schirru désavoué par les siens

Cagliari (Sardaigne), 11 février.

La sœur de l'anarchiste Schirru, arrêté à Rome sous l'inculpation d'avoir préparé un attentat contre le premier ministre, a communiqué aux journaux que les membres de sa famille n'entretenaient plus aucune relation avec Schirru depuis sept ans et qu'ils ne partagent pas du tout ses idées.

Le père, âgé de 60 ans et résidant en France, est un admirateur de Mussolini. Le frère de l'anarchiste se trouve dans un séminaire et sera ordonné très prochainement.

D'autre part, la famille a l'intention d'adresser une supplique à M. Mussolini pour lui demander l'autorisation de changer le nom de Schirru en Esquiro.

ON FUIT LA RUSSIE

Bucarest, 12 février.

Pendant la nuit de mardi à hier mercredi, les gardes-frontière soviétiques ont surpris seize personnes qui cherchaient à passer en Roumanie sur le Dniester gelé. Les gardes soviétiques ont ouvert le feu et blessé deux fugitifs. La glace s'est rompue et quatre autres se sont noyés. Dix ont réussi à atteindre la Roumanie.

NÉCROLOGIE

Mgr Athanase Khoriaty

On nous écrit de Terre sainte :

La presse du Liban consacre de longs articles nécrologiques à S. G. Mgr Athanase Khoriaty, évêque grec-catholique de Saïda et de Djébel-Kamar, qui vient de décéder.

Le regretté prélat était unanimement vénéré et aimé pour sa grande bonté, son dévouement et sa vaste érudition. Ayant fait ses études à Rome, Mgr Khoriaty avait d'abord dirigé le séminaire de Saint-Sauveur dans le Liban sud. Il fut sacré archevêque de Saïda, le 14 mars 1920.

Saïda est le nom arabe de Sidon, dont parle l'Evangile. On lit, en effet, en saint Marc, que le bruit des miracles que faisait Notre-Seigneur se répandit jusqu'en Phénicie et attira des Sidoniens auprès de Jésus en Galilée. Notre-Seigneur visita lui-même le pays de Tyr et de Sidon et, pendant ce voyage, guérit la fille possédée de la Chananéenne. Par conséquent, saint Paul vint à Sidon quand il fut mené en captivité à Rome.

Aujourd'hui, Saïda compte environ 12,000 habitants : 9,000 musulmans, 2,200 catholiques, 200 grecs orthodoxes, 500 juifs et 70 protestants.

M. Daniel Payot

Mardi soir, est décédé subitement, dans sa soixante-dixième année, M. Daniel Payot, qui fut, de 1895 à 1928, directeur de l'École supérieure et gymnase des jeunes filles de la Ville de Lausanne.

Le gouvernement anglais attaqué sur la question des dépenses

Londres, 12 février.

Aux Communes, sir Worthington Evans a déposé, au nom des conservateurs, une motion blâmant le gouvernement pour l'accroissement continu des dépenses.

L'orateur a dénoncé les projets gouvernementaux comme devant accroître de près de 46 millions de livres sterling les charges du contribuable.

M. Snowden, ministre des finances, a affirmé que c'est l'héritage conservateur qui rend la situation si difficile au cabinet travailliste. Il a rappelé que des mesures s'imposent pour rétablir l'équilibre, sans pour cela se prononcer en faveur de nouvelles charges fiscales que l'industrie ne pourrait supporter.

Le ministre voit dans la recherche des économies la seule solution aux difficultés présentes. Il a affirmé l'obligation qui s'impose à la nation de remettre à plus tard les projets dont l'application entraînerait des dépenses insupportables pour le budget.

A cet effet il a adjuré les ouvriers de consentir à des sacrifices dont ils bénéficieraient plus tard et auxquels les membres du cabinet sont prêts à participer.

La rentrée d'un homme politique tchéco-slovaque

Le Dr Anton Svehla, ancien président du Conseil tchéco-slovaque, vient, après une longue absence motivée par la maladie, de faire sa rentrée dans la vie politique. Certaines personnes voient en lui le successeur de M. Masaryk à la présidence de la Tchéco-Slovaquie.



Chiché Adam

M. ANTON SVEHLA.

Pour la limitation des armements navals

Londres, 11 février.

M. Craigie est actuellement à Paris, pour y discuter, avec les experts du Quai d'Orsay, les questions ayant trait au désarmement naval. Sa visite a été déterminée dans une certaine mesure par les entretiens qu'il a eus à Rome à la fin de l'année dernière.

Dans les milieux autorisés britanniques, on est peu enclin à commenter les discussions qui ont lieu actuellement à Paris, mais on prétend qu'elles se réfèrent au programme naval français de 1931, dont les détails viennent d'être rendus publics.

On espère voir intervenir un accord en vertu duquel il serait possible de modifier le programme de constructions navales envisagé, particulièrement en considération du récent discours de M. Alexander, faisant savoir que la Grande-Bretagne pourrait être amenée à réviser la position prise par elle aux termes du traité naval de Londres.

Londres, 12 février.

Au sujet de l'information suivant laquelle la visite à Paris de M. Craigie, du ministère anglais des affaires étrangères, aurait trait au programme naval de 1931, l'agence Reuter apprend que cette information n'est pas exacte. La visite de M. Craigie fait partie des négociations qui se poursuivent entre les experts de Grande-Bretagne, de France et d'Italie depuis l'été dernier. Par conséquent, il ne faut pas attacher une importance spéciale à cette visite.

Saisie de journaux en Silésie polonaise

Kattowitz, 12 février.

Cinq journaux ont été confisqués hier à Kattowitz. Ce sont : le Volksuille (socialiste), la Ostdeutsche Morgenpost, le Berliner Tageblatt, la Polonia, et, pour la première fois, la Polska Zachodnia.

La confiscation a été prononcée à la suite de la publication d'une nouvelle de source anglaise selon laquelle une modification des relations entre l'Allemagne et la Pologne serait envisagée sur l'initiative du maréchal Pilsoudski.

NOUVELLES DIVERSES

On annonce de Rome que M. Paolucci de Calboli, ancien ministre d'Italie à Berne, est atteint d'influenza avec complications pulmonaires ; son état inspire de l'inquiétude.

Le Grand Conseil national fasciste a été convoqué pour le 2 mars ; M. Mussolini fera un rapport sur la situation intérieure et internationale.

Ce n'est pas le général Ubica, mais le général Ubico qui a été élu président du Guatemala.

Les affaires d'Espagne

Madrid, 12 février.

Hier matin mercredi, on distribuait discrètement dans les rues de Madrid un avis mortuaire avec le portrait du capitaine Garcia Hernandez, rappelant les raisons pour lesquelles le capitaine avait été fusillé à Huesca. L'avis indiquait qu'une messe serait célébrée pour lui à l'église du Carmel, 2000 personnes environ s'étaient rendues de bonne heure à l'église du Carmel et plusieurs ont été obligées de rester sur l'escalier qui mène au porche. De nombreuses forces de police à pied et à cheval étaient massées aux alentours de l'église.

A la sortie, quelques groupes s'étant formés, la police a essayé de les disperser. Une courte bagarre s'est produite et des cris de : « Vive la République ! » ont été poussés.

Quelques arrestations ont été opérées. Un groupe de manifestants a été dispersé par une charge de cavalerie.

Madrid, 12 février.

Depuis mardi soir, les troupes de la garnison de Madrid sont consignées dans leurs casernes.

Madrid, 12 février.

Des mesures extraordinaires de police ont été prises dans les rues centrales de la ville. Des gardiens de la paix sont placés sur chaque trottoir, à une vingtaine de mètres les uns des autres. Sur la chaussée, des agents à cheval font des patrouilles.

Madrid, 12 février.

Le Heraldo de Madrid annonce que, à la suite d'un accord entre étudiants et professeurs, les cours devaient commencer ce matin jeudi, au domicile particulier des professeurs.

Madrid, 12 février.

A la fin de l'après-midi d'hier mercredi, le concierge du cercle de l'Athénée, entouré de la direction de cet établissement, a rouvert les portes malgré l'interdiction de la police.

Aussitôt, 200 jeunes gens se sont précipités à l'intérieur en poussant des cris d'enthousiasme.

La police accourut, interdisant l'entrée aux nouveaux arrivés, ainsi que le stationnement. Finalement, le chef de la police pénétra à son tour dans la salle et demanda aux assistants de quitter les lieux.

M. Amos Salvador, président du conseil d'administration prononça un discours, répondant au chef de la police : « Nous ne sortirons que sur l'ordre du juge. »

A ces mots, le chef de la police fit entrer des renforts de police et mit en état d'arrestation tous les membres du conseil d'administration du club et quelques manifestants.

Plainte a été déposée en violation de domicile contre le chef de la police.

Madrid, 12 février.

Le gouvernement a communiqué une note disant sa contrariété de voir s'ajouter à l'éloignement de certains partis de nouvelles abstentions de personnages importants. Comme compensation à ces abstentions, le gouvernement voit avec satisfaction le grand nombre d'éléments qui se préparent aux élections, en vue d'aider les pouvoirs publics à chercher la solution des problèmes de l'heure présente.

Avec ces concours, le gouvernement réalisera son projet de mener à bien la mission qu'il s'est donnée.

L'AUTONOMIE DE L'INDE

Londres, 11 février.

Lord Lothian, l'un des délégués libéraux à la conférence de la Table ronde, prononçant un discours, a dit qu'une des décisions les plus importantes de la conférence a été de laisser, à l'avenir, dans la plus large mesure possible, la responsabilité du gouvernement des Indes aux Hindous.

Mais, étant données les difficultés exceptionnelles qui se présentent et l'importance du problème de l'Inde, l'entière responsabilité du gouvernement devra dépendre de deux conditions :

1° qu'on admette une constitution durable, applicable et équitable envers les minorités ; 2° que, pendant la période transitoire délicate, l'Angleterre conserve des garanties contre un échec de la Constitution.

Allahabad, 11 février.

Le Pioneer écrit qu'on a enregistré un changement favorable dans l'attitude des nationalistes hindous, à la suite d'une chaude intervention de Málaviya, au cours de la discussion des déclarations de M. Macdonald.

Bénarès, 11 février.

Le nommé Mohamad Jan Khanagha, marchand de tissus étrangers, a été trouvé assassiné. Il a déclaré, avant de mourir, que son agresseur était un nationaliste. Le chef des volontaires locaux a été arrêté.

Arrestations politiques en Pologne

Varsovie, 11 février.

349 membres du congrès socialiste ont été arrêtés.

Le Kurjer Warszawski donne les détails que voici sur ces arrestations en masse :

« Les documents saisis permettent de constater irréfutablement que l'aile gauche des socialistes polonais constitue en réalité un parti communiste. C'est en se basant sur ces documents que le procureur de Lodz a demandé l'arrestation des coupables. »

Si les autorités judiciaires veulent faire comparaître les 349 personnes arrêtées devant les tribunaux, ce sera le plus grand procès qui se sera déroulé devant les tribunaux européens. Les articles 101 et 102 du code pénal qui pourraient leur être appliqués prévoient des peines de réclusion de 8 à 10 années.

Parmi les personnes arrêtées se trouvent 26 agitateurs communistes connus.

La propagande communiste en Terre sainte

De notre correspondant à Jérusalem :

Nous avons déjà signalé, à plusieurs reprises, la propagande communiste en Terre sainte. Elle vient de se manifester, ces jours-ci, d'une façon encore plus alarmante.

L'organe du parti communiste palestinien a publié, en effet, le texte d'un message qu'il a reçu du comité exécutif de l'Internationale de Moscou. Dans ce document, on dit notamment qu'une lutte révolutionnaire, continue et inlassable, doit être conduite pour l'indépendance de la Palestine en Etat arabe. Pour cela, il faut exploiter la crise du sionisme et redoubler d'activité parmi les ouvriers juifs. On doit développer le sentiment de classe parmi les Arabes et commencer un mouvement contre les effendis (riches propriétaires) et contre l'impérialisme. La Ligue anti-impérialiste et le Secours rouge doivent être transformés en organisation de masses. Le prolétariat juif doit se séparer de la bourgeoisie juive, qui est avec les oppresseurs. La lutte générale doit être dirigée à la fois contre l'impérialisme, contre le sionisme et contre le nationalisme.

Isk.

La mort d'un homme d'Etat



Chiché Adam

M. TITTONI

qui fut président du Conseil italien et ambassadeur à Paris, sur son lit de mort.

Les porteurs anglais de rente française

Londres, 11 février.

M. Henderson, répondant à la Chambre des communes à un député conservateur qui lui demandait s'il avait l'intention de faire de nouvelles représentations à la France au sujet des emprunts de guerre, a déclaré que, étant donné le refus du gouvernement français de soumettre la question à un arbitrage, il lui était difficile de voir quelles nouvelles représentations pourraient être utilement faites.

Le député a insisté et a ajouté qu'il ne pouvait pas croire que M. Henderson acceptât le fait accompli.

M. Henderson a répondu qu'il regrettait, mais qu'il lui était impossible de promettre quoi que ce soit. Il a répété qu'il ne voyait pas qu'une autre démarche pût être utilement faite.

L'espionnage soviétique en Roumanie

Bucarest, 11 février.

Le sous-lieutenant Edouard Hrusca, détaché à l'école de cavalerie de Sibiu, a été arrêté et conduit à Bucarest, sous l'inculpation d'espionnage pour le compte des Soviets.

Son père, ingénieur, a été également arrêté.

Nouvelles financières

La Banque commerciale de Bâle

Le conseil d'administration de la Banque commerciale de Bâle a décidé de proposer à l'assemblée générale du 7 mars de verser, sur les bénéfices annuels de 1930, s'élevant à 8,297,648 fr., un dividende de 8 %, comme l'année précédente, sur le capital actions de 100 millions de francs.

La dépréciation de l'argent

Désireux d'améliorer le négoce avec la Chine et de restaurer la valeur de l'argent, le sous-comité des relations étrangères du Sénat américain a recommandé l'ouverture de négociations avec la Grande-Bretagne pour suspendre le dumping, sur les marchés mondiaux, de l'argent provenant de l'Inde, la convocation d'une conférence internationale pour arriver à un accord sur l'usage de l'argent à titre de devises et l'octroi à la Chine d'un prêt international en argent.

La hausse à New-York

A la Bourse de New-York, hier mercredi, les valeurs ayant dès le début de la séance résisté aux réalisations, le marché s'est transformé en champ de bataille où haussiers et baissiers se sont trouvés aux prises. Les haussiers ont finalement remporté la victoire. Le total des transactions s'est élevé à 4,700,000 titres.

Le projet d'emprunt allemand

On annonce que les démarches du ministère des finances du Reich en vue d'un emprunt sur les actions de priorité des chemins de fer allemands sont closes. Le groupe anglais et le consortium français ont adhéré à la convention.

L'Echo de Paris dit avoir appris au sujet des avances de fonds aux chemins de fer

allemands qu'il ne s'agit pas d'avances faites par des banquiers français agissant avec plus ou moins d'amabilité, mais d'un prêt inspiré par le gouvernement. Deux lettres ont été adressées par le ministère des finances à la banque française chargée des pourparlers, exprimant le souhait qu'ils aboutissent. Une de ces lettres fut retirée. Les banquiers français n'ont donné leur assentiment qu'après avoir reçu l'assurance : 1° que la caisse des dépôts et consignations participerait à l'affaire jusqu'à concurrence de 25 % ; 2° que, le cas échéant, elle escompterait le remboursement des sommes prêtées.

Confédération

L'action catholique dans le Jura

Porrentruy, 10 février.

L'Association populaire catholique a tenu hier son assemblée annuelle des délégués de toutes les sections bernoises à Delémont, sous la présidence de M. le chanoine Gueniat, curé-doyen de cette ville.

Cette séance est une revue toujours intéressante de l'action sociale catholique dans le Jura spécialement. Elle donne l'occasion d'utiles échanges de vue et stimule les bonnes volontés. On peut dire que, depuis la tenue régulière de ces assises et depuis que l'Association a pris en mains tous les intérêts catholiques dans le Jura et dans le canton, un travail fécond a été accompli.

La plus importante réalisation a été la mise sur pied, à Delémont, d'un secrétariat permanent des œuvres catholiques. L'évêque du diocèse a désigné pour diriger cette œuvre un jeune prêtre plein de zèle et de feu. Un de nos hommes d'œuvres qui fait merveille dans le travail pratique, M. Amgwerd, avocat à Delémont, a donné la vie aux divers rouages de l'institution et un des autres animateurs de notre action catholique, M. Brahier, notaire et avocat à Montier, a déployé un gros effort de persuasion en vue d'assurer à l'institution les bases financières nécessaires.

Le président de l'Association a d'abord présenté un rapport sur la marche de celle-ci, marche ascendante, peut-on dire, car on ne saurait plus parler de groupements amorphes. Il y a de la vie partout.

En sus de ses sections ordinaires, l'Association réunit en une magnifique gerbe les groupes suivants qui rayonnent dans tout le Jura : Jeunesse catholique jurassienne, Caisses Raiffeisen, Ligue d'éducation et d'enseignement catholiques, Instituts catholiques, Sociétés de Saint-Vincent de Paul, Ligue d'abstinence, Cartel jurassien des organisations chrétiennes-sociales, presse, Association des retraités pour hommes.

A cette gerbe sont venus s'ajouter deux organes de langue allemande : l'Association régionale catholique de Berne et des environs et le comité d'action de l'Association populaire catholique du district de Laufon.

Les mandataires de toutes ces œuvres présentèrent chacun un rapport sur l'activité de leurs groupes respectifs. Ces rapports fournirent la démonstration d'un travail positif considérable. Ils établissent qu'on ne se contente pas seulement de beaux discours.

Une autre constatation ressort des importantes assises de Delémont, comme aussi d'autres qui les ont précédées : c'est qu'on travaille surtout sur le terrain social et sur celui, plus large encore, de l'unité de foi. La tendance est à l'abolition des barrières entre catholiques. On voudrait pouvoir les abaisser par l'action puissante de la charité : cette tendance fait la beauté de cette action et en assure la fécondité.

Personne, pour autant, ne conteste la nécessité de la défense, au moyen de la politique, des principes chrétiens dans le domaine civique. Elle est, au contraire, d'une nécessité plus impérieuse que jamais. Mais la tâche sera combien plus facile si le terrain est préparé par l'action catholique dans l'éducation, si l'Eglise se montre de plus en plus maternelle pour les petits, si l'esprit de l'Evangile pénètre plus profondément, si, en intervenant sous de multiples formes dans la vie du peuple, il forme des masses plus instruites et plus enthousiastes.

La politique chrétienne gagnera énormément à ce régime, en dignité et en influence.

De beaux espoirs sont donc permis. Cependant, on ne comprend pas encore partout à quels heureux résultats peut aboutir l'action catholique coordonnée, méthodique. C'est ainsi que des paroisses restent encore à l'écart du mouvement. Elles seront cependant entraînées tôt ou tard, mais peut-être n'obtiendra-t-on pas alors les positions qui auraient pu être conquises d'emblée au moment propice. L'assemblée de Delémont a été heureuse d'entendre une chaleureuse allocution de l'animateur de l'association en terre romande, qui est M. le chanoine Rast, de Fribourg. Elle s'est réjouie aussi d'apprendre l'organisation, au foyer de lumière qu'est votre Université, d'un enseignement pédagogique supérieur destiné à faire contrepois à l'Institut Rousseau de Genève.

En mettant fin aux débats, M. le chanoine Gueniat a donné à tous, en termes vibrants, le mot d'ordre de travailler avec courage et confiance, car, dit-il, nous n'avons pas à rougir d'être catholiques, au contraire. L'aspect de la moisson future est bien fait pour inspirer la fierté.

Le nouveau ministre de Belgique à Berne

Le gouvernement belge a soumis à l'approbation du roi la nomination de M. Le Jeune de Munsbach, en qualité de successeur de M. Peltzer à la légation de Berne.

L'affaire Luchaire-Silberstein

Nous avons rapporté la singulière aventure arrivée à un Norvégien, M. Sundt, qui avait loué sa villa de Satigny (Genève), meublée, à M. Luchaire, directeur du Bureau international de la Coopération intellectuelle, et qui, en reprenant possession, avait constaté que divers meubles, dont il avait gardé les clefs, avaient été crochétés ou fracturés, puis soigneusement refermés, et que des objets d'art, des monnaies anciennes et des timbres précieux avaient disparu.

M. Sundt se plaignit, demanda des explications, obtint l'aveu que la famille Luchaire avait effectivement ouvert de force certaines armoires parce qu'elle manquait de vaisselle ; mais il n'obtint aucune restitution.

Cela se passait en septembre 1929. L'affaire est toujours en suspens. M. Luchaire refuse de se déranter pour venir à Genève donner des explications à la justice.

La revue *Aux écoutes* donne sur M. Luchaire les renseignements suivants :

M. Luchaire fut jadis professeur à Grenoble. Au moment de la guerre, il alla à Florence diriger un office de propagande française. Il fut récompensé de ses services par le titre de directeur de l'enseignement colonial, poste créé pour lui. Il devint chef de cabinet de M. Honorat, ministre de l'Instruction publique. Il fut ensuite inspecteur général de l'enseignement. A la création de l'Institut de coopération intellectuelle, il en fut nommé directeur. En 1929, il épousa une Allemande, M^{me} Valentin-Silberstein, directrice de la revue *Nord und Süd*. La nouvelle M^{me} Luchaire voulut donner de l'éclat aux fonctions de son mari et le directeur de l'Institut de coopération intellectuelle mena dès lors un train d'ambassadeur. Comme c'est la France qui subvient aux frais de l'Institut, la commission du budget de la Chambre française eut à s'occuper du train de maison de M. Luchaire, qu'elle trouva exagéré. M. Luchaire fut remercié à la fin de l'année dernière.

L'agence télégraphique annonce : M. Julien Luchaire, ancien directeur de l'Institut international de coopération intellectuelle à Paris, ainsi que les membres de sa famille et son personnel, avaient été convoqués par M. Bataud, juge d'instruction à Genève, pour comparaître devant lui lundi. L'inculpé a envoyé un télégramme annonçant que, pour cause de maladie, il ne pourrait pas se présenter. Le juge d'instruction lui a réclamé un certificat médical légalisé.

LES ASSURANCES

Le journal socialiste de Berne, la *Tagwacht*, a publié en caractères sensationnels que M. le conseiller fédéral Musy s'appropriait à « torpiller » les assurances sociales et que, à cette fin, il avait déposé un gros mémoire sur la table du Conseil fédéral.

Les *Neue Zürcher Nachrichten*, l'organe catholique zuricois, se dit en mesure de démentir les intentions prêtées à M. Musy et affirme que celui-ci est convaincu de la nécessité de l'œuvre des assurances.

La vente du 1^{er} août

Le résultat de la vente de 1930 est des plus réjouissants. Le nombre des cartes postales vendues (575.000 en chiffres ronds) est très peu inférieur à celui de l'année précédente. Mais on n'en peut dire autant du nombre des insignes (410.000 environ seulement). La somme des dons volontaires (100.000 fr.) ne peut se comparer à celle de l'avant-dernière vente.

Dédution faite des frais, le bénéfice net destiné aux écoles suisses à l'étranger, s'élève à 383.000 fr. Ce résultat, si l'on tient compte de la dépression économique et du temps défavorable à l'industrie de nos hôtels qui sévissait à l'époque du 1^{er} août, est des plus satisfaisants.

Une représentation de Belles-Lettres mouvementée

Hier soir mercredi, au théâtre de La Chaux-de-Fonds, où se donnait une représentation de la société de Belles-Lettres de Neuchâtel, un acteur se mit à débiter des couplets d'une satire politique dans lesquels M. le conseiller national Graber était malmené. Il s'ensuivit une échauffourée qui se prolongea dans la rue jusqu'à 4 heures du matin. Vingt agents de police ont dû intervenir.

UN EMPRUNT BERNOIS POUR LES ROUTES

Le gouvernement bernois invite le Grand Conseil à l'autoriser à contracter un emprunt de 5 millions pour l'accélération de l'application du programme de construction du réseau routier du 10 mars 1924, dans les années 1931-1933, et pour combattre le chômage.

L'intérêt de l'emprunt sera prélevé sur le produit de l'impôt sur les automobiles et sur la part revenant au canton sur le droit d'entrée frappant la benzine. Le délai d'amortissement est fixé sur une durée de dix ans commençant le 1^{er} janvier 1934.

Pour la langue française

« Si je ne me trompe pas, si je ne fais pas erreur, nos deux grands-pères étaient cousins issus de germains. »
 « Si je ne peut remplacer là à moins que je ne... et selon le bon usage, on supprime pas, et on dit : « Si je ne me trompe, si je ne fais erreur, nos deux grands-pères... »

Politique neuchâteloise

Le Grand Conseil du canton de Neuchâtel, qui commencera sa session ordinaire le 19 février, discutera un rapport du Conseil d'Etat concernant l'initiative populaire demandant l'introduction de la représentation proportionnelle pour l'élection du Conseil d'Etat. Un décret concernant l'assainissement des finances de la Banque cantonale neuchâteloise sera également à l'ordre du jour.

Bienfaisance

M. Albert Eisenhut-Walser, propriétaire de tissages à Rehetobel (Appenzel), récemment décédé, a légué 40.000 fr. pour être répartis entre les ouvriers et employés de la maison des frères Eisenhut et 10.000 fr. à des œuvres d'utilité publique.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Une famille ensevelie par un éboulement

Dans le village espagnol de Marlofa, une maison, se trouvant à flanc de colline, a été détruite par un effondrement. Une famille entière a été ensevelie. La mère et trois enfants sont morts. Le père et un autre fils sont très grièvement blessés. Les cadavres ont été sortis des décombres.

Un requin dans l'Adriatique

A cinq milles de Rovigno (Adriatique), une barque de pêche, ayant à bord quatre pêcheurs, a été attaquée par un requin, qui a failli faire chavirer l'embarcation. Le requin a endommagé le bateau et a disparu. On croit qu'il a suivi un paquebot arrivé hier à Trieste, venant de New-York.

Le cas de Sœur Madeleine

Les journaux de Bruxelles annoncent que la supérieure du couvent des Carmélites a comparu, hier mercredi, devant la Chambre du conseil du tribunal de Malines, qui a confirmé pour un mois le mandat d'arrêt décerné déjà et décidé la mise en observation de l'inculpée dans l'annexe de la prison d'Anvers, où elle sera transférée prochainement.

Assassinat

Près de Podgoritsa (Yougoslavie), le chef de la communauté musulmane de Touza, Hadzi Dresevitch, a été tué à coups de revolver, alors qu'il présidait à la prière du soir dans la mosquée de la localité. L'assassin a pris la fuite et s'est réfugié en territoire albanais. Il s'agit d'une vengeance personnelle.

L'inconduite

L'Américain Richard Wall, qui fut victime d'un vol de 50.000 dollars dans un hôtel et qui accuse de ces vols son amie, miss Milwood, a été longuement entendu par le juge d'instruction de Versailles. M. Wall a maintenu les termes de sa plainte. Il a affirmé que, dans les valises qui lui furent rapportées après qu'on les eut retrouvées égarées dans une chambre d'hôtel de la rue de Tocqueville, à Paris, se trouvaient deux billets de dix mille dollars chacun (cent mille francs suisses).

Le millionnaire américain Wall, qui était à Paris depuis quelque temps, dépensait sans compter son argent dans les établissements de nuit, non seulement avec son amie, mais encore avec des amis, tel, un certain Barba, qui lui servait de secrétaire, et Fonsque. En ce qui concerne ce dernier, des inspecteurs de la police mobile, ayant relevé certaines contradictions dans ses déclarations, l'ont gardé à vue.

Miss Milwood et Barba, qui ont été arrêtés à Chamonix, vont être sous peu transférés à Versailles.

Inconduite et crime

Un triste drame s'est déroulé, mardi après midi, à l'hôpital de San Martino, à Gènes. Une femme, qui veillait sa fille de 7 ans, a été tuée à coups de revolver par son mari, qui était entré dans la chambre et qui fit feu, sans dire un mot. L'assassin se constitua prisonnier, en déclarant avoir tué sa femme parce qu'elle le trahissait.

La neige aux Balkans

Depuis dimanche, la ville de Spalato et toute la Dalmatie sont privées de communications ferroviaires, en raison des violentes tempêtes de neige.

Un train roumain attaqué par des bandits

Pendant la nuit de mardi à hier mercredi, quatre bandits ont attaqué le fourgon postal d'un train de voyageurs Giurgiu-Bucarest. Ils ont grièvement blessé le conducteur, à coups de crosse de revolver, et se sont emparés d'une somme de 350.000 lei. Les bandits ont ensuite disparu en sautant du train en marche.

Un attentat à Vienne

Un employé de commerce tchéco-slovaque sans travail, nommé Gottlieb Zetta, a tiré un coup de revolver contre le secrétaire de la légation tchéco-slovaque, M. Zajicek Horsky. L'auteur de l'attentat a été arrêté. M. Horsky a succombé à ses blessures.

Tempête de neige au Japon

Les violentes tempêtes de neige qui ont balayé différentes parties du Japon ont causé une grande quantité d'accidents mortels. Un bateau a fait naufrage à Yakashiri, dans l'île de Hokkaido ; on compte cinq noyés.

Dans un accident de chemin de fer, sur la ligne du Japon nord, il y a eu sept tués.

A Misaka, près de Yokosuka, un chalutier s'est retourné. Il y a sept manquants.

Un crime à bord d'un navire
 On mande de Papeetō (Tahiti) que le vapeur français *Ville de Verdun*, venant de Nouméa et se rendant à Dunkerque, a fait escale à l'île Marquise, un commissaire du bord ayant assassiné le capitaine.

Accidents de chemins de fer

Deux accidents de chemins de fer se sont produits, mardi, en Lombardie.

Le train direct Novare-Luino a heurté un char, trainé par des bœufs, à un passage à niveau de la gare d'Angera. Le conducteur a été mortellement blessé. Les deux bœufs ont dû être abattus.

A Desenzano, 28 wagons, détachés par erreur d'un train de marchandises, se sont mis en marche sur une ligne en pente et ont heurté un train arrêté en gare de Desenzano. Deux des wagons ont été détruits. Il n'y a pas eu de victimes.

Explosion dans une mine de Mandchourie

Une explosion s'est produite dans la mine de Fu-Shun, en Mandchourie, le 8 février. Trois mille mineurs travaillaient au fond. On craint qu'il n'y ait de nombreux morts.

Le froid en Roumanie

Les glaçons qui encombrant le Danube empêchent la navigation de Cerna-Voda à l'embouchure. Les bateaux transportant des voyageurs ont suspendu leur trafic.

A Vileov, bourgade de pêcheurs, les glaces ont embouteillé les canaux, provoquant de graves inondations. Des centaines de maisons sont menacées d'éroulement.

Dans l'est de la Roumanie, par suite de la congélation du Danube, Vileov est complètement inondé. Les eaux augmentent de 10 cm. à chaque heure. Des bateaux de la flotte roumaine sont partis pour briser les glaces et permettre ainsi aux eaux de s'écouler. A Ismail, la hauteur des eaux atteint quatre mètres. Trois cents maisons ont été évacuées. Deux églises sont complètement inondées.

SUISSE

Pompier victime de son devoir

M. Charles Daviet, officier de pompiers genevois, qui avait fait une chute au cours des travaux de sauvetage lors du récent incendie de Bernex (Genève), a succombé, hier matin mercredi, à ses blessures.

Un dangereux vaurien

Hier matin, mercredi, à La Chaux-de-Fonds, un policier, ayant découvert un malandrin en train de pénétrer par la fenêtre dans un magasin, a cherché à l'arrêter. L'individu a sorti un revolver dont il a menacé le policier. Une lutte s'est engagée, au cours de laquelle un civil a prêté main-forte à l'agent. Le vaurien, un jeune homme d'une vingtaine d'années, a été conduit au poste de police, où on a découvert sur lui un revolver, ainsi qu'une réserve de 60 cartouches, un poignard américain bien aiguisé et un yatagan.

Triste exploit d'un automobiliste

A Zurich, dans la nuit de mardi à hier mercredi, un automobiliste a tamponné un cycliste. L'automobiliste a continué sa route sans s'occuper de sa victime, grièvement blessée à la tête. Le cycliste a été relevé par des passants qui l'ont transporté à l'hôpital. Après un moment, l'automobiliste est revenu en arrière et sa machine a heurté un réverbère. La voiture fut démolie et le conducteur blessé, lui aussi, grièvement. Il a dû être conduit à l'hôpital.

Bûcheron tué

A Wegenstetten (Argovie), hier mercredi, M. Jacob Grauwiler, qui rassemblait des billes de bois dans la forêt, a eu la jambe prise entre deux troncs et a été très grièvement blessé. Transporté à l'hôpital, on dut lui amputer la jambe. Malgré tous les soins qui lui furent prodigués, Grauwiler a succombé.

Un ouvrier gelé

Entre Pfäffikon (Schwytz) et Freienbach, Giuseppe Terenzi, de Faido, qui était occupé à des travaux sur la voie ferrée, a été retrouvé, hier mercredi, gelé au bord d'un ruisseau.

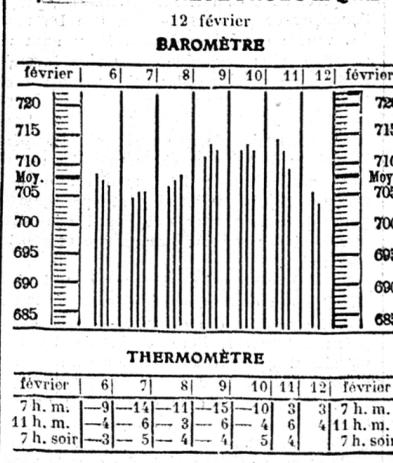
TRIBUNAUX

Un acquittement

On se rappelle que le 13 août, à Genève, M. Jean Figi, représentant de Caran d'Ache, tamponna et tua sur le coup un jeune agriculteur, Paul Mercier, qui débouchait à bicyclette d'un chemin latéral. Après le choc mortel, l'auto, qui était occupée par quatre personnes, fit trois fantastiques loopings pour se retrouver à cent mètres de l'accident, accrochée à une haie bordant la route.

M. Jean Figi fut poursuivi pour homicide involontaire. L'accusation lui reprochait d'avoir roulé à une allure trop rapide. M. Figi a été acquitté.

'BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



Dernière heure

Proposition conservatrice repoussée à la Chambre anglaise

Londres, 12 février.

(Havas.) — Aux Communes, la motion conservatrice censurant le gouvernement pour l'accroissement continu des dépenses publiques a été repoussée par 310 voix contre 235. Les libéraux ont voté avec les travaillistes.

Un amendement libéral, proposé par M. Mac Lean, a été ensuite adopté par 468 voix contre 2. Il demande la création d'une commission spéciale chargée de recommander les compressions de dépenses pouvant être opérées sans que la bonne marche des services publics en soit affectée.

Londres, 12 février.

(Havas.) — M. Snowden, ministre des finances, ayant déclaré aux Communes que les ministres étaient prêts à sacrifier une partie de leur traitement, on s'attend à ce qu'une réduction soit apportée aux traitements des fonctionnaires supérieurs de l'administration. Cette déclaration a causé une certaine émotion dans les milieux travaillistes. On craint que, venant au moment où il est question de diminuer certaines branches de salaires dans l'industrie, cette décision ne constitue un encouragement pour quelques patrons à diminuer les salaires.

Les partis allemands

Bochum, 12 février.

Dans une assemblée du parti populaire allemand (conservateurs-libéraux), à Bochum, M. Dingley, chef du parti et député au Reichstag, a dit que, au lieu de constituer un front national commun vis-à-vis de l'étranger, le peuple allemand engage à l'intérieur une vive lutte de partis. Parlant des derniers incidents au Reichstag, l'orateur a dit que le groupe des nationaux-socialistes pourrait faire un bien énorme au peuple allemand s'il savait exactement ce qu'il voulait et s'il faisait bien ce qu'il est dans ses possibilités d'accomplir. Parlant des charges des réparations, le chef du parti populaire allemand a dit que les réparations doivent être liées étroitement avec l'idée du désarmement. Bien que l'Allemagne éprouve de la méfiance à l'égard de la Société des nations et surtout dans la question du désarmement, elle ne voit aucune raison à l'heure actuelle de sortir de la Société des nations.

Düsseldorf, 12 février.

Près de 5000 personnes se sont rendues à la gare pour accueillir les membres nationaux-socialistes du Reichstag. Non loin de la gare, de forts détachements de communistes s'étaient groupés afin de troubler la réception et de nuire au service d'ordre. Au cours des troubles entre communistes et agents, un de ces derniers a été blessé de deux coups de couteau par un communiste.

Berlin, 12 février.

Le groupe du parti national allemand du Reichstag examinera au début de la semaine prochaine la question de savoir s'il y a nécessité d'entreprendre quoi que ce soit en dehors du Reichstag. On apprend, au sujet de l'attitude du groupe, que ce dernier n'interviendra au Parlement que s'il existe la possibilité de troubler les projets du Centre et des socialistes, de défendre les intérêts des électeurs nationaux et de s'attaquer à des décisions dangereuses pour le pays. Le groupe décidera lui-même, selon les cas, l'attitude qu'il doit adopter à l'égard de la Chambre.

Milan, 12 février.

Commentant le départ des nationaux-socialistes du Reichstag, le *Corriere della Sera* écrit :

« Ce qui s'est passé à la Chambre allemande ne doit pas nous frapper. La crise allemande n'est pas de nature parlementaire ; elle a ses racines profondes dans le pays et ses origines tant dans la politique intérieure que dans la politique étrangère. Maintenant le point de vue italien, qui veut une Allemagne solide, prospère et indépendante, qui soit un élément d'équilibre et de paix dans l'Europe d'aujourd'hui et de demain, nous pouvons juger les événements actuels avec objectivité. Les chefs politiques du Reich et les dirigeants cherchent par des chemins différents le salut de leur pays, but toujours respectable, même si les méthodes choisies ne sont pas les meilleures. »

M. Briand et M. von Hoesch

Paris, 12 février.

M. Aristide Briand a reçu, hier matin, au Quai d'Orsay, l'ambassadeur d'Allemagne, avec qui il s'est assez longuement entretenu. Il n'est pas interdit de penser que, au lendemain du discours du Dr Curtius sur la politique extérieure du Reich — comme aussi de celui du chancelier Brüning sur la politique intérieure allemande — M. von Hoesch a tenu à se rendre compte par lui-même de la réaction que ces manifestations oratoires avaient eue dans les milieux officiels français.

Il est bien évident que la conversation entre le ministre des affaires étrangères et le représentant du gouvernement de Berlin a porté sur ce double sujet. Il est non moins qu'il a été également question, au cours de cette entrevue, de ce qu'on a improprement appelé « l'emprunt allemand en France » et qui se réduit, en fait, à la participation de certains établissements de crédits français avec des banques américaine, anglaise, suisse et hollandaise, à l'escompte d'obligations des chemins de fer du Reich, participation au sujet de laquelle M. Flandin a déjà fourni toutes explications à la commission des finances de la Chambre, en attendant de s'expliquer devant la Chambre elle-même.

Un haut fonctionnaire anglais à Paris

Paris, 12 février.

(Havas.) — La présence à Paris de M. Craigie, du ministère des affaires étrangères d'Angleterre, suscite dans la presse de nombreux commentaires.

La plupart des journaux expliquent l'arrivée du haut fonctionnaire du Foreign Office par l'inquiétude provoquée à Londres, par la mise en exécution de la seconde tranche du programme naval français. Mais les journaux font remarquer que l'exécution de ce programme s'effectue suivant le rythme indiqué à Londres, et conformément aux stricts besoins de la France. Presque tous ajoutent que c'est à Rome que M. Craigie aurait dû exercer sa pression, puisque le gouvernement italien continue une politique de prestige qui seule risque de compromettre l'équilibre naval international.

Le déficit

des chemins de fer français

Paris, 12 février.

(Havas.) — La fédération des syndicats professionnels des cheminots de France a adressé au ministre des travaux publics une lettre dans laquelle elle traite de la question du déficit des grands réseaux et des grands moyens d'y remédier. Elle voit la principale cause du déficit dans le ralentissement du trafic et la concurrence des autres moyens de transports dus à ce que les tarifs ferroviaires sont frappés d'impôt excessifs. La fédération ne croit pas que le remède soit dans la compression des dépenses d'exploitation, mais dans une Taylorisation des services du réseau. Elle proteste contre la proposition d'élévation des tarifs qui, dit-elle, sera accueillie avec surprise par l'opinion publique.

Les conflits du travail en Angleterre

Londres, 12 février.

On mande de Manchester au *Daily Herald* que sept mille ouvriers des filatures de coton de Skipton reprendront, demain vendredi, le travail, aux anciennes conditions, c'est-à-dire sans avoir davantage de métiers à surveiller. L'association patronale de Skipton vient, en effet, de retirer le décret de lock-out qui avait fermé, depuis le 31 janvier, les portes des ateliers de cette région. Quatre filatures de Leigh, employant mille six cents ouvriers, ont repris également le travail, après un arrêt de deux semaines.

Les affaires d'Espagne

Barcelone, 12 février.

(Havas.) — La vente du nouveau grand hebdomadaire *La Ruc*, qui commença mercredi matin, avait atteint, l'après-midi, 95.000 exemplaires. La couverture reproduit la photographie de Galland, fusillé à Jaca.

Socialiste espagnol incarcéré

Bilbao, 12 février.

(Havas.) — M. Angel Lacort, secrétaire du syndicat métallurgiste de l'Union des travailleurs de Biscaye, qui était en même temps directeur du journal socialiste *La lutte de classe* vient d'être incarcéré.

Arrestations

Le Havre, 12 février.

(Havas.) — La police a arrêté, à son arrivée au Havre, à bord d'un transatlantique, M. Eugène Magallon Gineau, avocat, conseiller général de la Martinique, inculpé dans la même affaire que M. Lagrosillière, ancien député et conseiller général de la Martinique (trafic d'influences).

Paris, 12 février.

Le *Petit Parisien* annonce l'arrestation en Italie d'un Parisien, M. René Mileni, qui s'était rendu dans la péninsule pour une étude géologique et qui est inculpé de fausses déclarations aux autorités sur le véritable but de son voyage. Plainte a été déposée par la famille au Quai-d'Orsay. L'affaire est en voie d'arrangement diplomatique.

L'affaire de Malines

Bruxelles, 12 février.

La Sœur Madeleine, la religieuse de Malines, emprisonnée sur les plaintes de ses créanciers, a quitté cette ville en automobile fermée. Elle a été conduite à l'asile d'aliénés de Mortzen, pour y être mise en observation.

L'assassin d'un chauffeur

Berlin, 12 février.

La police a retrouvé l'assassin du chauffeur de taxi Ponik, qui fut tué il y a quinze jours. C'est un certain Kablitz. L'assassin a tenté de s'échapper en avalant une cuiller. Opéré, il a avoué le crime, qu'il avait d'abord nié.

Mort d'un grand alpiniste

Innsbruck, 12 février.

Un des plus fameux alpinistes du Tyrol, M. Wilhelm Mayr, qui devait faire partie d'une expédition au Caucase, a péri dans une avalanche, au cours d'une course de ski, près d'Innsbruck. Il n'y avait qu'un mètre de neige sur lui quand on l'a trouvé et sa main sortait de la neige.

CHANGES A VUE

Le 12 février, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 21	20 41
Londres (1 livre sterling)	25 16	25 20
Allemagne (100 marcs or)	123 07	123 27
Italie (100 lires)	27 —	27 20
Autriche (100 schillings)	72 55	73 05
Prague (100 couronnes)	15 22	15 42
New-York (1 dollar)	5 16	5 20
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belg.)	72 15	72 35
Madrid (100 pesetas)	51 25	51 75

SOUVENIRS

Le livre d'images romantique

1830 devient une date dont tout le monde raffole. Chacun s'en occupe et se découvre une soudaine sympathie pour cette époque dont les idées sont périmées, mais dont les meubles, les gravures floues, les bibelots redeviennent à la mode. On n'en avait cure il y a quelques lustres ! Disait-on avec assez de mépris : « C'est d'un affreux 1830 ! Quel mauvais goût ! Ah ! cette perse, ce guéridon et ces peintures dans le genre troubadour ! »

Ces paroles, quand j'étais enfant, me jetaient dans une sorte de détresse. Je me sentais rougir de dépit de ne pouvoir défendre avec assez d'éloquence cette bienheureuse époque, à laquelle appartenait le livre d'images que deux générations d'enfants regardaient, émerveillés, chez ma grand-mère. Tout me semblait si beau, si séduisant dans ce livre, que je ne pouvais supporter de voir jeter le discrédit sur l'art, les modes et les personnages de ce temps fabuleux.

Aujourd'hui, les enfants possèdent une variété infinie de livres d'images adaptés à leur âge, mais lequel vaudra jamais cet extraordinaire album romantique, composé de gravures anciennes, recueillies et collées par de soigneuses grand'tantes, quelque quarante ans auparavant ?

Tout d'abord, son format très allongé et son poids le rendaient peu maniable. Seule une grande personne pouvait le transporter. Il fallait disposer d'un grand coin de table, ou, mieux encore, le poser sur le parquet, et le regarder ainsi étendu tout de son long par terre. Autre particularité, ce livre était un ancien herbier, utilisé de cette manière pour le bonheur des enfants et la tranquillité des parents. Il exhalait encore un curieux parfum de foin coupé et de marjolaine qui vous montait à la tête et vous grisait un peu. De ci, de là, une tige brisée adhérait encore au verso des feuillets, un nom latin s'y lisait en fines pattes de mouches... Les pages étaient formées d'une sorte de buvard d'un rose fané qu'on pouvait tourner sans bruit, même à côté d'une grand-mère assoupie au coin du feu.

Dès la première gravure, la féerie commençait avec la lithographie en couleurs d'un couple de danseurs espagnols, célèbres vers 1830. L'Andalouse à la robe constellée d'étoiles et son cavalier à la resille d'or semblaient vous emporter dans un monde enchanté, au rythme de leur tambour de basque et de leurs castagnettes ! Puis, il y avait des images claires et intelligibles dès le premier coup d'œil : planches tirées de la *Belgique horticole* et du *Cousseiller des dames et des demoiselles*, reproduisant une basse-cour modèle, des fruits du verger, des spécimens de fleurs pour la peinture à la gouache. Certes, c'étaient là de plaisantes choses, gaies de couleurs et fascinantes, mais qui ne valaient pas les pages dont le sens confus, ou même obscur, vous amenait au seuil du merveilleux...

Par exemple, ce jeune homme aux cheveux bouclés, si bien moulé dans son uniforme d'officier, qui, les mains jointes, se tient agenouillé au bord d'une mer de tempête et, adossé, le texte : « Je prie Dieu pour la France ! » Quelle énigme ! Si l'on quittait une explication, on en recevait de plus mystérieuses (car les grandes personnes donnent parfois de singulières réponses) : « C'est le comte de Chambord en exil... c'est le prétendant au trône de France... » Chambord... exil... trône de France... mots chargés de romanesque ou de *romance*, selon l'expression anglaise, qui donna naissance, dit-on, à l'adjectif *romantique* ! Et si l'on insistait pour obtenir encore quelques éclaircissements, une légère discussion s'élevait dans le cercle familial, où s'entre-croisaient les mots de drapeau blanc, légitimiste, Orléans et les cercles magiques du mystère s'élargissaient de plus en plus, entraînant l'imagination enfantine dans un espace sans limites...

Une autre gravure représentait un barbet tristement assis sur une tombe couverte de palmes, accompagné de ce texte aussi énigmatique : « Le chien du Louvre. » A quoi se rapportait cette tombe et ce chien fidèle ? Le Louvre, tous les enfants savent que c'est un nom de magasin ou de palais ; mais ce barbet désolé ? Tandis que les bons saint-bernards avec leurs barils de cognac, s'empressant vers les voyageurs enlisés dans la neige ; voilà qui se comprend aisément !

Ah ! les rutilantes lithographies des tableaux de Léopold Robert : les moissonneurs, si bien drapés dans la campagne romaine, et les Napolitains, tendant d'un geste théâtral leur *bambino* vers la Madone ! Et les amusantes caricatures de Daumier ou de Bouilly, dont on ne comprenait pas les allusions politiques, mais d'allure si piquante. Les messieurs y avaient la taille fine et le col engoncé dans de hautes cravates ; les dames, coiffées de boucles ou de grands chapeaux, semblaient si légères dans leurs robes à volants et leurs petits souliers de prunelle ! Parfois le crayon pudique d'une grand'tante avait modifié le décolleté de M^{me} Récamier ou de la duchesse de Berry ; mais il n'y avait rien à reprendre chez les châtelaines dans le style du fado gothique anglais et chez les chevaliers dont l'envol des plumes de leurs cimiers disait toute la vaillance !

La dernière page, un peu morose, portait deux gravures : Chateaubriand et Lamartine, en vêtements sombres. Cela faisait un peu triste. Alors, pour la centième fois, on demandait pourquoi ces messieurs étaient célèbres et l'on apprenait toujours avec une surprise nouvelle que c'étaient des poètes. Des poètes ! sans instruments de musique, sans couronnes de feuillage, sans même une plume d'oise frémillante à la main ! Mais une voix chère s'élevait au coin de la cheminée et récitait :

Combien j'ai douce souvenance
Du joli lieu de ma naissance...

Et quand la romance était finie, une autre voix reprenait :

O lacs, rochers muets...

Ainsi une petite joute littéraire s'ébauchait autour du feu et, bercé par le rythme des vers, on laissait retomber avec moins de regret la couverture cartonnée du livre.

M. Henri Brémont, dans *La poésie pure*, parle d'une *frange d'ineffable* qui subsistera toujours entre la science ou l'expérience poétique, avide de tout expliquer, et la poésie, faite de mystère. Une frange d'ineffable : voilà l'attribut de mon livre d'images romantique ! Non seulement au sens matériel, car les feuillets de buvard rose, dentelés par l'usage, l'étaient aussi, je dois l'avouer, par nos doigts impatients. Mais au sens figuré, le mystère, le crépuscule d'une aube inconnue, qu'ils faisaient entrevoir ne le chargeaient-ils pas d'une ineffable poésie ? Poésie inexprimée, mais pressentie par la merveilleuse intuition des enfants et respirée, semblait-il, dans le parfum des fleurs séchées qui persistait aux pages de l'herbier.

Hélène de Diesbach.

ARCHEOLOGIE

Les trompettes de Jéricho

De notre correspondant de Jérusalem : Le professeur Garstang, ancien directeur du Département des antiquités en Palestine, vient d'entreprendre, à la tête de l'expédition Marston, une nouvelle campagne de fouilles à Tel-Sultan, où se trouvait jadis la ville biblique de Jéricho. Ces recherches de l'éminent archéologue anglais, l'année dernière, ont abouti à une modification considérable des idées au sujet de la date des deux remparts de l'antique cité chananéenne, confirmant le récit de l'Écriture sainte.

On connaît l'épisode de la conquête de Jéricho. Passé le Jourdain, les Israélites trouvèrent un Jéricho chananéen fortifié, bâti au pied du mont Karantal, tout près de la fontaine d'Elisée. Sept jours durant, l'arche, au son des trompettes, fit le tour de la ville, et le septième jour, la procession fut répétée sept fois ; puis, aux cris du peuple, les murailles croulèrent.

Le système des fortifications de Jéricho fut révélé par les fouilles de 1907-1909 faites sous la direction des docteurs Sellin et Watzinger. Ceux-ci distinguèrent deux lignes d'enceinte de la ville ; ils datèrent la crête en briques du rempart intérieur d'avant le XVI^{me} siècle avant Jésus-Christ et ramenèrent la date du rempart de base, en pierres, à la première moitié du IX^{me} siècle avant Jésus-Christ.

Cette identification s'accompagna d'assertions qui ne tardèrent pas à provoquer des discussions et qui ont amené la reprise des fouilles, l'année dernière.

Après avoir admis une ville chananéenne fondée vers 1700 et subsistant jusque vers 1250 avant Jésus-Christ, le Dr Albright, alors directeur de l'École américaine d'archéologie, à Jérusalem, en était venu à restreindre l'existence de cette cité à deux siècles (du 18^{me} au 16^{me}), après quoi le site aurait été abandonné jusqu'au 11^{me} siècle. Dans ces conditions, au temps de Josué, Jéricho n'aurait été qu'une ruine, et, par conséquent, le miracle des trompettes n'aurait pu se produire.

MM. Sellin et Watzinger se rendaient à la théorie de M. Albright, en admettant que le rempart de base en pierres, avec la ville qu'il protégeait, aurait été renversé vers 1600, de façon que le passant, au temps de Josué, n'aurait vu à Jéricho que des ruines.

Mais le Père Vincent, qui est le maître de tous les archéologues de Palestine, vient de reprendre dans la Revue biblique toute la question, en démontrant brillamment, par une étude détaillée de la poterie, que Jéricho avait certainement été habitée après le XVI^{me} siècle et que l'occupation avait duré jusque vers le milieu du XIII^{me} siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'époque de l'arrivée de Josué dans la région de Jéricho.

Dr Isk.

Calendrier

Vendredi 13 février

Sainte CATHERINE DE RICCI, vierge

Née à Florence, de la noble famille des Ricci, sainte Catherine fit profession, à l'âge de treize ans, chez les dominicaines de Prato. Elle fut favorisée des saints stigmates et du don de prophétie. († 1589.)

Boisson populaire et curé herboriste

Ch. Hinkel

Une chose et un nom désormais inséparables. Le curé Kunzle, qui vécut longtemps parmi le peuple, en connaît toutes les conditions d'existence. Il savait toute l'importance du choix d'une boisson quotidienne à la fois délectable et salutaire. VIRGO, son mélange de fin café colonial, de figues caramélisées, de céréales et de fruits tropicaux est corsé, sain et aromatique.

Nouveau prix : Fr. 1.35 le paquet de 500 gr.

1006
CONTRE RHUMATISMES
dans toutes les pharmacies
Tube : Fr. 1.50 ; pot : Fr. 3.—

LE STIMULANT
Apéritif au vin et quinquina

Les assurances sociales

La valeur des expertises officielles

M. le Dr A. Savoy nous écrit : Les experts officiels, dans leur déclaration du 4 septembre 1930, qui complète celle du 15 août 1930, examinent les contre-projets en six chapitres dont nous allons relever les points essentiels en nous arrêtant plus particulièrement aux critiques apportées au contre-projet Savoy.

1. *Chap. I. Les deux projets.* — Les deux projets, disent les experts, prévoient pour l'application de l'assurance la création de caisses cantonales, et combinent finalement l'idée de l'assistance avec celle de l'assurance, en répartissant les deniers publics de la Confédération et des cantons aux citoyens indigents nécessiteux.

Remarques : Le projet officiel combine l'idée de l'assistance avec celle de l'assurance en ce sens qu'il ne fait aucune distinction entre les classes âgées (50 à 65 ans, par exemple), qui sont inassurables et la jeune génération de 20 ans, qui est assurable. De ce fait, les générations âgées, avec le paiement d'une à quinze primes annuelles de 18 fr., auront droit aux mêmes prestations de base que la génération de 20 ans, qui aura payé 45 fois 18 fr. de primes. Les classes âgées seront donc en totalité ou presque en totalité simplement assistées. Les classes jeunes seront assurées, mais ne toucheront que des rentes inférieures à la contre-partie de leurs primes. Dans le projet Savoy, au contraire, ceux qui sont assurables seront assurés et toucheront en contre-partie des prestations égales à la valeur correspondante à leurs primes. C'est de l'assurance. Les classes âgées inassurables seront mises au bénéfice des prestations tirées des deniers publics sans versement de primes. C'est de l'assistance.

Le projet officiel combine l'assistance et l'assurance dans la confusion. Le contre-projet combine l'assistance et l'assurance dans la distinction et la clarté conformément aux possibilités réelles de chaque classe d'âge.

2. *Chap. II. 1. Cercle des assurés.* — Les experts reprochent au contre-projet Savoy de retarder la mise en vigueur de l'assurance de 45 ans.

Remarques : Il y a dans ce reproche une équivoque à dissiper. Dans le projet officiel comme dans le contre-projet, aucune classe d'âge ne pourra rien percevoir avant d'avoir atteint sa 65^{me} année. Dans les deux projets, chaque classe d'âge touchera ses rentes à son entrée dans la 66^{me} année ; sur ce point, les deux projets concordent. Là où ils divergent, c'est que les classes inassurables toucheront leurs rentes que le projet officiel appelle assurance, mais qui sont en réalité de l'assistance et, selon le contre-projet Savoy, les assurables toucheront des rentes qui sont de l'assurance et les inassurables les recevront sous le nom d'assistance.

3. *La prime moyenne.* — Le projet, disent les experts, prévoit pour la première classe une prime de 17 fr. pour un homme et de 10 fr. 50 pour une femme. La prime, continuent-ils, est une prime moyenne, la même pour les personnes en santé et pour les malades, pour les célibataires et pour les mariés, pour les assurés avec beaucoup d'enfants et pour ceux avec peu d'enfants. De là, les experts concluent à la difficulté pour certaines caisses de faire face avec des ressources égales à des risques inégaux.

Remarques : La contre-expertise fait remarquer que le contre-projet Savoy ne se base pas sur une prime moyenne qui serait nécessaire dans le cas seulement où l'assurance engloberait des personnes des diverses classes d'âge, de 20 à 30 ans, par exemple, mais du fait que le contre-projet ne prévoit d'obligation de l'assurance que pour la génération de 20 ans ; la prime est celle qui comporte cet âge de 20 ans et non une prime moyenne. De plus, cette prime de base, établie selon les tables des compagnies d'assurances, couvre à la fois le capital nécessaire aux rentes de vieillesse, veuves et orphelins. Si, par conséquent, une caisse compte un plus grand ou un plus petit nombre de membres qui seront plus tard mariés avec femmes et enfants, les charges résultant et des rentes vieillesse et des rentes veuves et orphelins sont mathématiquement couvertes par cette prime, d'autant plus que l'augmentation des charges résultant des rentes veuves et orphelins en cas de décès prématuré sont compensées par la diminution des charges résultant de la suppression de la rente vieillesse de l'assuré décédé prématurément. Si une caisse, au contraire, compte un plus grand nombre proportionnellement de célibataires, la prime de base lui permettra de faire plus aisément ses prestations comme rentes-vieillesse, proportionnellement plus nombreuses que les rentes des veuves et des orphelins. Il y aura une situation plus favorable ou moins favorable selon la composition des caisses, mais toutes auront les ressources mathématiques nécessaires. De plus, le fait que l'obligation tombe sur la génération de 20 ans seulement empêche les caisses de faire un choix entre les assurés, cette génération de 20 ans étant dans la presque totalité célibataire et personne ne pouvant prévoir ceux qui parmi elle seront mariés ni le nombre d'enfants que comportera leur union.

La contre-expertise déclare que tout ce chapitre des experts officiels tombe à faux.

4. *La position des assurés.* — Les experts prétendent que le libre choix de l'assureur entraînant la multiplicité des assureurs rend difficile le contrôle de l'obligation, compliquées les relations entre elles et exigerait pour les assurés l'engagement d'un personnel technique compétent.

Remarques : Cette crainte des experts appelle les observations suivantes :

a) Le contrôle de l'obligation n'offre aucune difficulté. Chaque membre de la classe de 20 ans devra ou bien payer à la caisse cantonale sa cotisation ou apporter à l'office communal de contrôle la preuve de son appartenance à une caisse publique ou privée et du paiement de sa prime annuelle.

b) Les relations entre les caisses du fait du libre passage garanti à chacun n'offrent du point de vue technique aucune difficulté non seulement insurmontable mais même sérieuse : d'ailleurs bien plus compliquées sont les relations prévues dans le projet officiel. Lors du passage d'un assuré d'un canton dans l'autre, comment régler la situation d'un assuré sortant d'un canton n'ayant que l'assurance de base et entrant dans un canton ayant en plus une assurance complémentaire cantonale à base de capitalisation obligatoire pour la catégorie dans laquelle est compris le nouvel assuré ? Sera-t-il mis, sans autre, au bénéfice de l'assurance complémentaire cantonale ? Devra-t-il payer le déficit d'entrée dans cette caisse ? Le projet officiel ne répond rien et les techniciens reconnaissent la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité, de résoudre ce cas.

Le contre-projet, au contraire, résout ce cas sans difficulté du fait des 4 classes qu'il prévoit comme schéma obligatoire pour les assurances complémentaires cantonales et du fait que toute l'assurance de la génération de 20 ans est basée sur le système de la capitalisation.

c) Le contre-projet prévoit la liberté du choix, mais aucune caisse n'est obligée de prendre à sa charge l'assurance sociale. Celles qui existent actuellement, si leur personnel technique est compétent, pourront demander leur reconnaissance au Conseil fédéral pour être porteuses de l'assurance sociale. Celles qui se fonderont dans ce but auront à faire la preuve de leurs compétences pour être reconnues.

4. *La position de l'employeur.* — Les experts disent que les employeurs auront à payer leurs primes à diverses caisses et à contrôler le début et la fin de l'engagement de chaque salarié pour calculer le taux de leurs primes.

Remarques : Dans les deux projets la position de l'employeur en ce qui concerne le temps de l'engagement est la même. L'employeur qui sera membre avec son personnel d'une caisse privée versera sa prime à sa caisse. L'employeur qui ne fera pas partie d'une caisse privée avec son personnel versera ses primes aux caisses dont sont membres ses salariés.

5. *La position de la Confédération et des cantons.* — Les experts prétendent que la multiplicité des caisses exigera des interventions nombreuses et délicates de la Confédération et des cantons dans les caisses privées.

Remarques : Le contre-projet prévoit à côté des caisses cantonales les caisses publiques et les caisses privées reconnues par la Confédération. Le contrôle sur les caisses publiques ne sera pas nécessaire. Le contrôle des caisses privées est indispensable. C'est à la Confédération qu'il appartient de fixer les conditions de la reconnaissance de ces caisses privées qui seront basées sur un système de primes et de classes fixées par la loi. Le contrôle n'aura donc pas autre chose à faire qu'à examiner si le système légal de primes et de prestations est observé et si les réserves sont placées en lieu sûr. Seules les caisses qui auront demandé à être reconnues comme porteuses de l'assurance sociale seront soumises à ce contrôle. Aucune caisse privée qui, pour une raison ou pour une autre, veut échapper à ce contrôle n'est légalement obligée d'accepter le rôle de porteur d'assurance sociale.

6. *Les classes d'assurance.* — Les experts voient dans les 4 classes du contre-projet une certaine complication.

Remarques : Les experts eux-mêmes disent que cette disposition permet d'entrevoir une solution pour l'assurance complémentaire cantonale et qu'elle est intéressante. Les auteurs du contre-projet soulignent cet avis et vont plus loin en affirmant que seul le système des classes permet de mettre de l'ordre dans les assurances cantonales complémentaires, ordre sans lequel le passage d'un canton à l'autre devient une source de difficultés insurmontables.

7. 8. Sous ces chiffres les experts demandent de compléter le contre-projet.

Remarque : Ce complément, s'il est indispensable, est l'affaire des techniciens des bureaux officiels.

9. *Le montant des primes.* — La marge prévue dans les primes du contre-projet pour les frais d'administration des caisses paraît aux experts en partie insuffisante.

Remarques : Le projet officiel, avec des primes plus élevées, adopte un système où les frais d'administration sont à la charge non des caisses mais de l'Etat. Le contre-projet décharge l'Etat de ces frais d'administration pour les faire supporter par les caisses, ce qui est un soulagement pour les finances publiques. Si les techniciens d'assurance croient cette marge insuffisante qui permet aux compagnies privées actuelles de distribuer de gros dividendes, nous n'avons rien à objecter ; nous ferons cependant remarquer que les caisses porteuses de l'assurance sociale ne demandent pas à faire plus de bénéfices que ceux réalisés par une compagnie privée.

10. *Les réserves mathématiques.* — L'assurance sociale réalisée dans le cadre du contre-projet exigerait pour l'ensemble des caisses des réserves mathématiques s'élevant à 3 milliards. Les experts voient dans l'accumulation de tels capitaux des conséquences économiques et politiques dangereuses.

Remarques : Tout système d'assurance embrassant obligatoirement un nombre d'assurés

allant de 2,5 à 3 millions ne peut être mis en œuvre sans accumulation de capitaux. Le projet officiel prévoit que le fonds fédéral des assurances sociales auquel viendra s'ajouter l'ensemble des fonds cantonaux s'éleva rapidement à 1 milliard % ; ajoutez à cela les réserves accumulées par les cantons pour leurs assurances complémentaires, le chiffre de 3 milliards sera largement dépassé, le canton de Bâle prévoyant à lui seul pour son assurance complémentaire une réserve de 300 millions.

Une différence cependant existe entre le projet et le contre-projet dans ce domaine : c'est que ces 3 milliards, au lieu d'être accumulés dans 25 caisses cantonales seulement, seraient répartis entre toutes les caisses publiques (fédérales, cantonales et communales), entre les caisses des compagnies privées, entre les caisses privées reconnues. De ces 3 milliards nécessaires au fonctionnement du contre-projet, plusieurs centaines de millions existent déjà dans les caisses publiques et privées que le contre-projet incorpore dans sa construction. Ces capitaux répartis ainsi dans les caisses corporatives des métiers, loin de constituer un péril économique et politique, consacraient l'autonomie financière des métiers et leur indépendance aussi bien vis-à-vis des institutions bancaires privées et publiques que de l'Etat lui-même.

Dr A. S.

Echos de partout

AUTOUR DU GUANO DE CLIPPERTON

D'un humoriste parisien : Clipperton est une île, de dimensions fort modestes, située dans l'Océan Pacifique. Elle appartient :

« A l'Angleterre ! », affirmeront les gens qui ont eu la grippe ces jours derniers, et qui, par suite de leur état, n'ont pas lu les journaux.

« A la France, depuis 1857 ! » rectifieront les personnes qui, ayant lu les journaux ces jours derniers, peuvent se prévaloir d'une érudition récente en ce qui concerne nos possessions coloniales.

« Voyons, voyons... Il s'agit bien d'une île, c'est-à-dire d'une terre entourée d'eau... et qui, de plus, porte le nom essentiellement britannique de Clipperton... Alors, pas de doute, Les journaux nous ont encore raconté des blagues et Clipperton appartient à l'Angleterre. »

Pourtant, renseignements pris au ministère des colonies, où il y a des messieurs qui ont eu de l'instruction, nous pouvons certifier que la France prit possession de l'île Clipperton en 1857 et qu'elle y envoya des gens pour exploiter le guano qui constitue la richesse du pays.

Clipperton est, si j'ose dire, le « petit endroit » des oiseaux de la Côte américaine... En Amérique, les oiseaux eux-mêmes sont disciplinés et vont faire leurs petites nécessités en des lieux standardisés.

Donc, des industriels français s'installèrent à Clipperton.

Vers 1897, après une tentative des Etats-Unis pour s'emparer de notre île, un équipage débarqua à Clipperton et en prit possession au nom de...

« ... de l'Angleterre ! Ah ! cette fois... » Les personnes grippées se trompent encore. L'Angleterre n'est pas dans le coup.

L'équipage qui débarqua était mexicain. Vous avez déjà entendu parler des armées mexicaines qui s'entre-bombardent à la cadence d'une révolution par lustre et qui se composent de colonels et de généraux.

Cependant, le Mexique, s'étant annexé Clipperton, se mit à exploiter le guano.

Nous devons reconnaître que, pour cette annexion et cette exploitation, le Mexique fit valoir de sérieuses raisons.

Pardon ! Vous n'allez pas prétendre que ce sont les moineaux de Paris qui viennent faire à Clipperton leurs petites nécessités. Le Mexique étant le pays le plus proche de l'île, il est clair que le guano a été déposé là par les vautours de la sierra. C'est un sous-produit de la terre mexicaine. Et nous le revendiquons.

Après de longues discussions qui occupèrent les diplomates des deux pays, on décida d'un commun accord que le roi d'Italie serait chargé de trancher ce différend.

Le roi d'Italie vient de rendre son jugement qui est favorable à la France. Nous verrons les produits de l'île Clipperton à l'Exposition coloniale.

Tout ira bien si le Mexique s'incline devant la décision royale. Mais, s'il ne veut pas lâcher le guano ?... Si la France s'obstine en son droit ?

Le Mexique a une flotte de guerre. Aurons-nous donc un conflit intercontinental à propos de fiente d'oiseau ?

DE DIRECTEUR DE CIRQUE A BOURGEMESTRE

Le comité électoral du conseil général de Berlin a reçu de M. Stosch-Sarrasani, directeur du cirque Sarrasani, une lettre par laquelle M. Stosch pose sa candidature au poste de bourgmestre de Berlin.

M. Stosch convient qu'il n'a pas reçu de formation juridique ; mais il croit avoir acquis dans la direction d'un cirque les aptitudes requises pour l'administration de la capitale du Reich. Il fait valoir qu'il y a trente ans qu'il dirige le cirque Sarrasani ; or, ce cirque peut être comparé à une commune, car tous les besoins de la vie communale se retrouvent dans une grande entreprise de ce genre, cité cosmopolite où sont représentées 40 nations.

MOT DE LA FIN

Entre automobilistes : — Vous avez lu qu'une automobile anglaise a fait du 395 à l'heure. — Oui, à cette vitesse-là, on n'a pas même le temps de voir les piétons qu'on écrase.

BEAUX-ARTS

5^{ème} concours Harvey — Expositions d'hiver
 La fondation Robert Harvey, ancien professeur au Collège de Genève, a organisé son concours annuel de peinture de portrait pour compléter les concours de paysages fondés par Alexandre Calame et par Diday.
 La Société des arts vient d'exposer, en janvier, les résultats intéressants de ce concours Harvey, après attribution des prix décernés par un jury d'artistes compétents qui a récompensé deux envois de peintures très différentes de MM. Fustier et Chavaz.
 Le jeune peintre Fustier (1^{er} prix) a traité la critique d'art Magnat, graphologue bien connu; c'est une œuvre de grand style, très hardie et originale.
 L'œuvre de M. Chavaz (2^{ème} prix) est très habile, d'une exécution serrée et d'une couleur sobre, belle et profonde; d'une pâte solide, d'une touche légère et adroite; cette peinture de portrait est intéressante et remarquable.

Au Musée Rath de Genève, une importante exposition de dessins, aquarelles et d'estampes originales est ouverte en janvier et février 1931; c'est un excellent ensemble d'œuvres de nos peintres suisses, d'une note très moderne.

Tandis que, à la Galerie Moos, a lieu une exposition du paysagiste René Guinand, où l'on peut suivre l'intéressante évolution de cet artiste.

À l'Union des arts, on expose, durant janvier et février, des œuvres très remarquables des deux grands peintres Eugène Carrière et de feu Henri Fantin-Latour, le fameux peintre de la musique wagnérienne.

A Neuchâtel, aux Galeries Léopold-Robert, on a réuni une très intéressante collection d'œuvres picturales de la première manière de feu Gustave Jeanneret de Cressier, et qui paraissent singulièrement actuelles; œuvres caractéristiques de première valeur.

Enfin, au Nouveau Musée de La Chaux-de-Fonds, une exposition en faveur des chômeurs, où s'y trouve des L'Éplattenier intéressants, des Humbert, des Perrin de première qualité; des Octave Matthey et des œuvres d'Almé Barraud dont l'exposition a été l'occasion d'un fait sans précédent: en quatre jours, il a vendu jusqu'à sa dernière toile... Ses peintures sont travaillées avec une probité, une conscience admirable et elles annoncent, par leur facture solide et belle, un maître authentique.

Pour terminer, la *Kupferstichsammlung* du Polytechnicum de Zurich expose, du 15 janvier au 31 mars, une superbe collection de maîtres de la gravure, Gravures des siècles du XVIII^{ème} siècle, provenant de nombreuses collections particulières.

F. Louis Ritter, prof., art.-peintre.

LES SPORTS

Le championnat du monde de « bobsleigh »
 A Saint-Moritz, le championnat du monde de « bobs » à 4 places a commencé mardi; il y avait en présence 13 équipes de 8 nations. Le temps et la piste étaient excellents et le record, qui était jusqu'ici de 1 m. 19.4 sec., a été battu quatre fois. Résultats après la première journée (deux courses):

1. Allemagne I, 2 m. 36.5 sec.; 2. Suisse I (Fonjallaz); 2 m. 37.4 sec.; 3. Angleterre II; 4. Suisse II (Capadrutt); 5. Allemagne; 6. Etats-Unis.

Le championnat s'est terminé hier mercredi, par la victoire de la 1^{ère} équipe de l'Allemagne, qui a su garder l'avantage, bien que la Suisse (1^{ère} équipe) ait totalisé le meilleur temps de la journée. Voici le classement final:

1. Allemagne I, 5 m. 15.5 sec.; 2. Suisse I, 5 m. 16.3 sec.; 3. Angleterre II; 4. Suisse II; 5. Allemagne II; 6. Etats-Unis; 7. France II; 8. Belgique I; 9. Autriche; 10. Angleterre I.

Les Américains et le tir à l'arme libre

Selon des informations reçues d'Amérique, le comité directeur de l'Union des tireurs de l'Amérique du nord a décidé de ne pas participer au match international de cette année, qui aura lieu en Pologne, et, d'autre part, de ne plus jamais participer aux matches internationaux de tir à l'arme libre à 300 mètres. L'Union des tireurs de l'Amérique du nord s'adonnera au tir avec arme de petit calibre.

Les championnats de Gstaad

Les 7^{èmes} concours de ski des universités du monde et les 7^{èmes} championnats d'hiver universitaires suisses, qui commencent aujourd'hui, jeudi, à Gstaad, ont réuni environ 240 concurrents.

Les championnats d'hiver universitaires suisses comprennent, outre les épreuves de ski qui se disputent en même temps que le championnat international, des concours de patinage artistique et de vitesse, de hockey sur glace et de « bob ». Pour le patinage de vitesse, la finale sera certainement disputée entre le champion de 1930, Max Brännimann, Poly, et l'athlète bien connu Max Vogel. Sont inscrits pour les épreuves de hockey sur glace: le Polytechnicum, l'université de Zurich et l'université de Berne. Pour le hockey, comme d'ailleurs pour le « bob », toute prédiction concernant l'issue des épreuves est impossible.

Un tournoi de hockey sur glace pour le titre de champion de hockey sur glace des écoles moyennes suisses mettra aux prises quelques-unes des meilleures équipes des instituts d'éducation suisses.

Voici le programme des championnats de ski: aujourd'hui, jeudi, 12 février: course de descente (longueur 5 km., différence d'altitude 900 m.); vendredi: course de fond (18 km. et 400 m. de montée); après midi: slalom; samedi: course d'estafettes universitaires de cinq coureurs (total 30 km., 1300 m. de montée et 1600 m. de descente); dimanche 15 février: concours de saut.

Assemblée des skieurs des sections romandes du Club alpin

L'assemblée des délégués des skieurs des sections romandes du Club alpin suisse aura lieu à Sion samedi, 14 février.

Cette assemblée sera suivie, le lendemain, d'une course à Thyon.

Afin de permettre aux participants de profiter de cette circonstance pour faire une excursion plus importante, la section « Monte-Rosa » a organisé, pour lundi 16 février, une course au Mont-Noble (altitude 2673 m.).

Le départ pour cette course aura lieu dimanche soir, après la collation offerte aux délégués par la section « Monte-Rosa », au café de la Planta.

Les délégués qui comptent y participer sont priés de s'inscrire si possible avant le 13 février, auprès du caissier de la section, M. Louis Bruttin, à Sion.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les fabricants d'ampoules électriques

De la revue *Succès*:

On sait que la crise économique actuelle est, à juste titre, attribuée en grande partie à la surproduction ou, plus exactement, à l'écart toujours croissant entre l'augmentation de la production et celle de la consommation. Les producteurs ont, depuis longtemps, cherché un remède à cette situation inquiétante. Ils demandent au consommateur un effort que celui-ci ne désire ou ne peut pas faire.

Les producteurs d'objets de consommation courante souffrent moins de cet état de choses, car, même en se serrant la ceinture et en faisant des prodiges d'économie, il faut manger, user du savon, des vêtements et des souliers. Mais il est certains articles qu'on achète, sinon une fois dans sa vie, tout au moins rarement, et le rendement des fabricants qui les produisent continuant à s'intensifier, il reste en magasin une quantité considérable de stocks invendus.

Tel a été le cas, par exemple, pour les ampoules électriques. Malgré l'énorme diffusion de l'éclairage électrique, on n'achète plus assez d'ampoules, car, sauf accident, leur durée était très longue.

Les fabricants, après s'être ingéniés à perfectionner leurs ampoules, à en augmenter la puissance d'éclairage tout en diminuant la dépense de courant, après avoir fait de la solidité et de la durée de leurs articles leur slogan publicitaire, ont découvert que la lutte

livrée sur ce terrain par les concurrents était avantageuse pour le consommateur, mais préjudiciable à l'industrie. Ils ont donc cessé de se combattre, ont conclu une entente et décidé de fabriquer des ampoules scientifiquement étudiées dont la durée minimum serait de 800 heures, mais la durée maximum de 1000 heures. Au bout de ce temps, crac! la lumière s'éteint. Le public sera forcé d'acheter plus d'ampoules qu'auparavant.

A première vue, il semble que ces industriels aient résolu de façon ingénieuse, sinon élégante, la crise dont ils souffrent. Il est inutile d'examiner ici s'ils n'auraient pu envisager d'autres solutions, puisque c'est à celle-ci qu'ils se sont arrêtés. Mais il est permis de se demander s'ils ne se sont pas engagés dans une voie dangereuse en ne s'efforçant pas de fabriquer le meilleur produit possible.

Le commerce extérieur de la Suisse

La valeur des importations suisses du mois de janvier n'a été que de 18,200,000 fr., en diminution de 33 millions sur celles du mois de décembre. Les exportations ont diminué de 25,000,000 fr.; elles ont été de 113,900,000 fr.

Ces chiffres, comparés à ceux de janvier 1930, indiquent une diminution des importations de 26 millions et des exportations de 32 millions 700 mille francs. Le poids des importations a augmenté de 2,6 %, alors que leur valeur diminuait de 12,5 %, ce qui est l'indice, dans les grandes lignes, d'une réduction des prix. Le poids des exportations est tombé dans une proportion plus forte (36,2 %) que leur valeur (22,3 %).

Bien que, d'habitude, ce soit en janvier que les chiffres du commerce extérieur sont les plus bas de l'année, notamment en ce qui concerne les exportations, il faut constater que durant ces dernières années, les chiffres des importations et des exportations n'ont jamais été si bas.

Automobilisme

Le 8^{ème} Salon de l'automobile de Genève

Le prochain Salon de Genève réunira tous les groupes d'exposants au Palais des expositions et dans les annexes. C'est pour donner satisfaction aux exposants de motocyclettes et de cycles que le Comité d'organisation a renoncé à placer ce groupe au Bâtiment électoral. Mais la concentration de tous les exposants au Palais des expositions n'a été possible que grâce à une limitation des stands et à l'utilisation judicieuse de toute la place disponible.

Tandis que les constructeurs de voitures et les carrossiers occuperont le rez-de-chaussée du Palais, le groupe des motocyclettes et cycles partagera les galeries avec les nombreux stands d'outillage, de pneumatiques et d'accessoires de tous genres. Les annexes seront réservées aux poids lourds et aux véhicules industriels.

Voici la liste des voitures: France: Amilcar, Ballot, Bugatti, Chenard-et-Walcker, Citroën, Delage, Delahaye, Delaunay-Belleville, Emile-Pilain, Hispano-Suiza, Hotchkiss, La Licorne, Lorraine, Mathis, Panhard-et-Levassor, Peugeot, Rally, Renault, Rosengart, Salmson, Talbot, Voisin.

Amérique: Auburn, Buick, Cadillac, Chevrolet, Chrysler, Cord, Dodge, Essex, Ford, Hudson, Hupmobile, Lincoln, Nash, Packard, Pontiac, Studebaker, Vauxhall, Whippet, Willys.

Angleterre: Austin, Daimler, Hillman, Humber, Morris, Rolls-Royce, Singer, Standard.

Allemagne: Adler, Hanomag, Horch, Mercedes-Benz, Maybach, Opel, Stuever.

Italie: Alfa-Romeo, Bianchi, Fiat, Isotta-Fraschini, Lancia.

Belgique: F. N., Impéria, Minerva.

Autriche: Graf-et-Stift.

Suisse: Martini.

Poids lourds: Ardenz, Bedford, Berna, Chevrolet, Citroën, Corder, Daimler, Benz, De M., Dodge, F. B. W., Fiat, Ford, Fordson, G. M. C., International, Laffly, Latil, Martini, Mattille, Opel, Renault, Saurer.

Carrosseries: Baldenweg, Erichet, Ecole des Arts et Métiers, Gähgloff, Graber, Gyssler, Hess, Lauber et fils, Ramseier, Tüscher frères.

Enfin, la liste des motocyclettes et cycles: A. J. S., Allegro, Ardie, Ariel, Barnoud, Bianchi, B. M. W., B. S. A., Calthorpe, Condor, D. K. W., Dollar, Dresch, Flambeau, F. N., Indian, James, Levis, Matchless, Monet-Goyon, Motosacoche, New-Hudson, New-impérial, New-Sterling, Norton, N. S. U., Panchaud, Panther, P. et M., Peugeot, Puch, Raleigh, Royal-Enfield, Royal-Standard, Saroléa, Sunbeam, Terrot, Triumph, T. W. N., Universal, Vlocette, Zehnder.

FRIBOURG

Conseil d'Etat

Séance du 10 février

Le Conseil ratifie les adjudications des vins d'Ogoz et des Faverges, récolte de 1930, suivant le résultat des enchères tenues le 4 février courant, aux Faverges.

Il approuve de nouveaux statuts de la Société de laiterie de Bourg-Altavilla.

Il nomme: M. Louis Fasel, géomètre, à Romont, taxateur d'arrondissement pour le cercle de la Glâne; M. Fernand Dumas, architecte, à Romont, taxateur suppléant de district pour le même cercle.

La musique à Morat

On nous écrit: La série des concerts d'abonnement de cet hiver, à Morat, se terminera dimanche prochain, 15 février, par un récital donné par l'excellent violoniste M. Hans Mayerosch, de Berne.

M. Mayerosch, qui compte aussi parmi nos meilleurs pédagogues du violon, jouera la sonate de Tartini dite *La trille du diable*, le *Concerto en ré majeur* de Mozart, l'*Humoresque* de Dvorak, une sérénade d'Ambrosio, *Auf Flügeln des Gesanges* de Mendelssohn-Achorn, trois danses hongroises de Brahms-Joachim et une sonatine de Dvorak. Il sera accompagné au piano par M. Willi Girsberger, de Berne.

Explosion d'un poêle

Nous avons annoncé, dans une partie de notre édition d'hier, qu'une explosion s'était produite, hier matin mercredi, dans la chambre à coucher de M. Félix Spielmann, au premier étage de la maison qui porte le n° 225, à la Planchette supérieure. L'explosion s'est produite dans le poêle qu'on chauffait avec des « boulets ».

Voici de nouveaux détails sur cette affaire. Sous la violence de l'explosion, le poêle en castelles, garni de fonte, a volé en éclats. Les morceaux ont été projetés dans toutes les directions, causant des dégâts importants au mobilier, qui a beaucoup souffert, ainsi qu'aux parois de la chambre et aux fenêtres.

On ne peut faire que des conjectures sur la cause de cet accident singulier.

Marché-concours de chevaux

Le marché-concours de poulains et pouliches, organisé par la Fédération fribourgeoise des syndicats d'élevage chevalin, aura lieu à Fribourg, le samedi 7 mars. Il comprendra les deux divisions suivantes:

a) Les poulains et pouliches de l'élevage indigène, nés en 1926, 1927, 1928, 1929 et 1930.

b) Les juments poulinières indigènes, âgées de 3 à 6 ans, exposées pour la vente.

Les inscriptions doivent être faites, par écrit, jusqu'au 28 février, au plus tard, sur formulaire officiel, qui est à la disposition des éleveurs chez les secrétaires des syndicats.

Ces formulaires, après avoir été signés et remplis, doivent être renvoyés dans le délai fixé, à M. B. Collaud, chef de service, à Fribourg, gérant de la Fédération. Ils doivent être accompagnés des certificats d'ascendance.

Le marché-concours coïncidera avec le concours central des étalons.

Le discours du Pape au radio

C'est cet après-midi jeudi, à 4 h. 1/2, qu'aura lieu, dans la salle du Cercle de Saint-Pierre, aux Grand-places, l'audition publique du discours du Pape sur la paix, diffusé par la station radiophonique du Vatican.

A 5 h. 10, on entendra également les discours prononcés par le P. Rère Gianfranceschi, directeur de l'Observatoire du Vatican, M. Marconi et le Saint-Père.

M. Chasset, directeur de l'Electro-Service de Fribourg, a bien voulu mettre ses excellents appareils à disposition du public pour cette intéressante audition.

Aux Chemins de fer fédéraux

La direction du 1^{er} arrondissement des chemins de fer fédéraux a nommé M. Henri Schmid en qualité de chef de la sous-station électrique de Saint-Léonard, près de Fribourg.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Mutuelle. — Ce soir jeudi, répétition pour prochain concert: ténors, 8 h. 1/2.

Cercle de Saint-Pierre. — Ce soir jeudi, à 8 h. 1/2, réunion du cercle des messieurs; conférence apologétique par M. le Directeur

Société fédérale de gymnastique, Freiburgia. — Ce soir jeudi, à 8 h. 1/2, séance du comité, au café des Grand-places.

Société fédérale de gymnastique des dames, Freiburgia. — Samedi et lundi, pas de leçon. Samedi 21, reprise des leçons obligatoires, salle de la Mollaz.

Chœur mixte de Notre-Dame. — Demain soir, vendredi, à 8 h. 1/2, dans la grande salle paroissiale de Saint-Nicolas, Grand'rue 14, assemblée générale annuelle. Les membres passifs sont cordialement invités.

Publications nouvelles

Commentaire du code fédéral des obligations (art. 1 à 530), par Fritz Funk, jun., traduction française de Max E. Porret et G. Perregaux, broché 12 fr., relié 15 fr. — Editions Delachaux et Niestlé, S. A., Neuchâtel, 1930.

La Maison d'éditions Delachaux et Niestlé, à Neuchâtel, vient de faire paraître une traduction française du *Commentaire du code fédéral des obligations* de Fritz Funk, Dr en droit. Le dessein de l'auteur n'a pas été d'écrire un ouvrage théorique, mais de mettre à la disposition des praticiens et de ceux qui dirigent une exploitation industrielle ou commerciale un commentaire clair et précis, indiquant le sens et la portée des dispositions du code des obligations, telles que les ont interprétées la jurisprudence et la doctrine. L'auteur a renoncé à exposer les controverses pour donner seulement les solutions dominantes.

Cet ouvrage est appelé à rendre les plus grands services à tous ceux dont l'activité exige des connaissances juridiques. Il a été traduit par M. Max E. Porret, avocat, à Neuchâtel, et M. Gustave Perregaux, président du tribunal, au Locle, en un français agréable et clair. Les traducteurs, d'accord avec l'auteur, ont intercalé dans le texte de l'édition française des renvois à plus de 400 arrêts, les plus importants, rendus par le Tribunal fédéral, jusqu'en 1930, ce qui contribue encore à faire de cet ouvrage un instrument de travail précieux.

M. P.

Secrétaire de la rédaction: Armand Spicher.

VIENT DE PARAÎTRE

dans la collection « Les grands Coeurs »
Georges GOYAU

OZANAM

Prix: Fr. 3.—

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
 130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38 — Fribourg —

Millionnaire sans le savoir

par Jean DRAULT

II

Le mastroquet hospitalier de la rue de Bretonvilliers s'appelait Pamphile Castapiat et était originaire de Martessagne, hameau situé non loin de Saint-Flour. Sa femme, Pétronille, née Bajou, était de Saint-Flour même. Elle s'était empressée autour de la « noyée » et de son sauveur, levant les bras au ciel et poussant des cris entrecoupés de:

— *Chainte Vierge, comme vous voilà faite, mademoiselle Spéranza! Est-il possible!* Et ce pauvre mocheu qu'il est trempé comme une choupe!

— Ma bonne madame Castapiat, avait fait Triboussac, figurez-vous qu'un criminel a fichu ma fille dans l'eau après lui avoir chipé son sac à main, Mossieu, qui est journaliste, a piqué une tête et l'a retirée de la Seine. Mossieu est un héros. Seulement, donnez-leur à tous les deux des habits de *recheinge*. Pas là-haut, où il fait froid, mais ici, autour du poêle. Et puis, du punch pour tout le monde.

— Tout de *chuite!* s'était écrié M. Castapiat en courant à sa petite cuisine à gaz contiguë au débit.

— Ah! vous êtes médecin? fit l'agent 1164.

— Non, répondit Triboussac avec modestie, je suis prestidigitateur.

— Vous escamotez les maladies? considéra l'agent 1102 avec une intention visible de faire de l'esprit.

— Voilà! approuva Triboussac avec le plus grand sérieux. Seulement, je n'exerce que dans un cercle très restreint de malades sûrs et ayant une grande confiance en moi, à cause des autres médecins, qui me poursuivraient inévitablement pour exercice illégal de la médecine.

— Je comprends, dit l'agent 1164. J'ai ma femme qui est hydropique. Est-ce que vous guérissez ça?

— Très bien. Mais faire de la médecine illégale au profit d'un agent de l'autorité, c'est délicat, pour vous comme pour moi!

— Vous occupez pas de ça, dit l'agent 1164. L'important, c'est qu'on guérisse et que ça coûte moins cher qu'avec un médecin légal.

— C'est ce qui fait mon succès, déclara Triboussac.

Ils se seraient maintenant tous autour du poêle de faïence bourré de morceaux de bois et qui ronflait, en effet, avec intensité. Les agents fendaient les mains à la chaleur, cares-

sant la plaque de marbre de l'appareil, aussi antique que la maison et le débit.

Une seule ampoule électrique éclairait la pièce.

Cette arrière-boutique servait de salle à manger aux Castapiat. Elle était en même temps le vestibule de l'hôtel garni dépendant du débit. L'escalier aux marches vernoullées, mais à la vieille rampe en fer forgé de style Louis XV, aboutissait à cette pièce-omnibus où Mme Castapiat apportait bientôt des effets de rechange pour Spéranza comme pour le journaliste.

Derrière un paravent, la jeune fille, en quelques minutes, se métamorphosait et reparut en peignoir de laine brune, les pieds dans de gros chaussons, sa chevelure entourée d'un turban fait d'une serviette éponge.

Le journaliste alla alors prendre sa place et revint avec un pantalon trop large et dans lequel sa maigre personne flottait. Un gilet de laine non moins large couvrait sa poitrine et ses épaules. Ce complet plein de pièces et de raccommodages était prêté par M. Castapiat.

« Ici, chez les Castapiat, c'est la vie de famille », répétait Triboussac.

On s'assit alors autour d'une table ronde couverte d'une vieille toile cirée, tout près du poêle.

Le marchand de vin apportait une soupière de métal contenant un liquide enflammé. Il posait le récipient sur la table, tandis que sa femme mettait une tasse de grosse faïence devant chacun des invités du père de Spéranza. Castapiat et sa femme prirent eux-mêmes à la table pour participer à ces

libations en l'honneur du sauveur de la demoiselle de leur locataire et médecin.

Triboussac, à l'aide d'une louche, remua l'alcool enflammé, attisant les flammes. Spéranza, sous son turban, battit des mains:

— P'pa, fit-elle, si l'on éteignait l'électricité pour mieux voir les flammes!

— Je ne peux rien refuser à une enfant qui a failli s'en aller dans l'autre monde, déclara l'homme qui se disait prestidigitateur.

— Et puis, ça coûte si peu! ajouta Castapiat en se levant pour aller tourner le commutateur et éteindre l'ampoule.

— Ça fait même une économie, remarqua Mme Castapiat.

Dans la vaste pièce éclairée seulement par les flammes bleues qu'attisait le père de Spéranza, les figures prirent un aspect fantastique. Le journaliste eut meilleure mine, sous ses longs cheveux à l'artiste, malgré ses joues pâles, ses yeux caves et cernés.

Ses pommettes devenaient roses. Le sang circulait mieux depuis qu'il était dans des vêtements secs et que des chaussons de laine remplaçaient ses godasses percées et spongieuses.

Spéranza, petite et boulotte, gentille mais banale, avec des joues bien rondes, un petit nez, de grands yeux percheux, paraissait rouge comme une pivoine.

Ces sourcils étaient noirs comme sa chevelure, que surmontait le chapeau melon si verdâtre, aux ailes molles et qui semblait vissé sur son occiput. Ses flammes coloraient de reflets rougeâtres son système pileux.

L'agent 1102 était probablement Corse: son accent l'indiquait, ainsi que son aspect. Il était noir de peau et sec comme un sarment de vigne. Sa petite moustache à la Charlot dessinait un trait au charbon sous son nez bossu.

L'agent 1164, lui, était plutôt Normand, avec sa grosse face ronde et sa moustache blonde de Gaulois.

Les retentissants copieux de M. Castapiat contrastaient avec la maigreur de Mme Castapiat. Tout ce monde était enluminé comme une image d'Épinal.

Triboussac, de sa louche, emplit les tasses avec le liquide encore flambant. On aurait dit un alchimiste du moyen Age se livrant à quelque cuisine satanique. Sa voix grave de basse chantante, si fréquente chez les Méridionaux, avait l'air de psalmodier des mots cabalistiques, alors qu'il ne proférait que des conseils de précaution:

« Buvez *lentement* pour ne pas vous brûler l'œsophage. A la *voltre*, messieurs! »

Tout le monde lampa. Puis la flamme du punch baissa et finit par s'éteindre. Alors Mme Castapiat alla tourner le commutateur pour donner de la lumière. Et les buveurs changèrent de couleur: le journaliste redevenait blême avec ses pommettes qui restaient rouges.

(A suivre.)

†
La fanfare « La Lyre » de Belfaux
fait part du décès de

Monsieur Christophe BECHLER
membre passif
et père de son dévoué président d'honneur
L'enterrement aura lieu à Belfaux, samedi
14 février, à 9 heures 1/2.

†
Les familles Andrey-Thierrin, à Prarotoud ;
Andrey-Torche, à Avry-sur-Matran ; Chanex-
Andrey, à Ruyeres-les-Prés, ainsi que les fa-
milles parentes et alliées, font part de la perte
douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la
personne de leur bien-aimée mère, grand-mère,
belle-mère, tante et parente,

Madame Aline ANDREY
tertiaire de Saint-François
enlevée à leur affection le 11 février, munie
des sacrements de l'Eglise, à l'âge de 89 ans.
L'enterrement aura lieu à Surpierre, ven-
dredi 13 février, à 9 heures.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

RESSUDENS.
Mises de bétail, chédail et outillages
divers.

Mercredi 18 février 1931, dès 13 heures, de-
vant son domicile, à la scierie de Ressudens,
près Grandcour, Henri Jenny, vendra en mise
publique, par suite de la vente de ses immeu-
bles :

a) son bétail, comprenant 2 forts chevaux de
trait, soit 1 cheval de 9 ans et 1 jument de
10 ans, 1 vache portante de 7 mois et 2 pores
à l'engrais ;

b) son chédail : 1 gros char pour le trans-
port des bois, 1 dit de 16 lignes et 1 de 14 lignes
avec échelles et cadres, 1 bride de char
arrière 18 lignes, 1 camion à 1 cheval, 1 fau-
cheuse, 1 charrue, 1 herse, 1 hache-paille,
1 coupe-racines, 4 forts colliers de chevaux,
1 harnais, 1 collier de vache, 2 caisses à gra-
vier, 1 grande cuve, 2 tonneaux à choucroute,
divers tonneaux et demi-tonneaux, 2 arches à
grains ;

c) objets et outils divers : 2 lits, 2 tables,
2 bancs, 1 armoire à 1 porte, 1 cric, 1 chau-
dière, 1 machine à percer, 1 à hacher la
viande, chenaquet pour les bois, 1 moto Sa-
rolia 350 HP, 1 machine à écrire Continental
et une quantité d'autres objets tels que chai-
res, scies, haches, couvertures, licols, quelques
lcts de bois de service et de feu, 1 lot de pom-
mes de terre, environ 5000 kg. de betteraves
fourragères et 1500 pieds³ de fumier.

Termes pour le paiement des échutes supé-
rieures, à Fr. 100.—

Cinéma Capitole
Sonore
Vu son grand succès, prolongation jusqu'à
samedi, chaque soir, à 20 heures 30, de
UN TANGO POUR TOI
La ravissante opérette allemande, avec
Willy Forst et Osk. Karlweiss, les 2 fa-
voris de « Deux cœurs et une valse ».
AU PATHE JOURNAL : Les funérailles
du maréchal Joffre. 105-28

Vendredi, A VENDRE
quel bon repas !
Ramequins avantageux et
bons, à 20 c. Pâtés aux
poissons, sauce capre, à
25 c. Gâteaux au vin cuit,
40 c.
Confiserie de St-Nicolas,
Ch. Leimgruber-Sommer,
rue des Epouses, Tél. 4.56.
Ou porte à domicile.

JEUNE FILLE
de la Suisse allemande,
demande place où elle
pourrait apprendre le
français et la tenue d'un
ménage soigné. Event.,
échange, avec jeune fille
ou jeune homme qui au-
rait l'occasion de fré-
quenter de très bonnes
écoles allemandes.
S'adresser à Mme Mar-
my, Péroles, 91, Fri-
bourg.

CHEVAUX
pour abattre et accidents
sont payés un bon prix
par la Boucherie Cheva-
line Centrale, Louve, 7,
Lausanne, H. Verrey.
Téléph. Boucherie 29.259
433-10 Domicile 29.260

A VENDRE
une certaine quantité de
foin à distraire. 40202
S'adresser à Brügger
Simon, Villarsel-s.-Marly.

La contidente de l'Immaculée
Bienheureuse Bernadette SOUBIROUS
prix : Fr. 3.75
AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
130, Place St-Nicolas et Avenue de Péroles, 38
FRIBOURG

Université commerciale St.-Gall

Le programme pour le semestre d'été, qui commencera le
15 avril, sera envoyé gratuitement à toute personne qui en fera
la demande au secrétariat. 74-1-G

Mardi de carnaval
BONNE MUSIQUE
à l'auberge de la Croix-Blanche
HAUTEVILLE
Invitation cordiale G. MORET.

**VENTE aux enchères
de mobilier**
On vendra, aux enchères publiques,
samedi 14 février, dès 2 heures de
l'après-midi, dans la grande salle du
Palais de Justice, à Fribourg, un beau
mobilier comprenant : canapés, armoi-
res, piano, tables à jeux, bahuts, vi-
trines avec étagères, lavabos chêne
sculpté, etc. 10592 F
Pour les exposants : Poffet huissier.

Jeune fille
de toute confiance et mor-
talité, pour aider à la
maîtresse de maison et
servir au café.
S'adresser sous chiffres
P. 10698 F, à Publicitas,
Fribourg.

Jeune fille
de toute confiance, pro-
pre et active, est deman-
dée pour aider à tous les
travaux de ménage. —
S'adr. : Lullterre Dufour,
Les Avants-s.-Montreux.

Jeune fille
de 16 à 17 ans, pour
aider au ménage. Bons
gages et vie de famille.
M. GAVE, Croix-de-
Rozon, Genève. 52351 X

Jeune fille
de 16 à 17 ans, pour
aider au ménage. Bons
gages et vie de famille.
M. GAVE, Croix-de-
Rozon, Genève. 52351 X

AUF AISANDORÉ
Tel. 9.37
Fellen
15, Rue du Tir, 15
COMESTIBLES

Poissons frais
Vendredi matin et dès jeudi après
midi, grande VENTE de superbes
CABILLAUD et COLIN
extra blanc, FILETS FRAIS, SAU-
MON rouge, MERLANS, PALÉE et
BONDELLES de Neuchâtel,
TRUITES vivantes, etc.
Au plus bas prix. On porte à dom.
Tous nos poissons sont
de première fraîcheur

Carnaval
Bean choix de costu-
mes neufs, fantaisie
et classiques, con-
cours, couple, etc.,
loup, colliettes, tube,
frac ; locat. et vente.
Mme Laura Vogel-Mossier
couturière-costumière
de Lausanne
Hôtel SUISSE
Fribourg

Personne

35 ans
bien recommandée, de-
mande place pour faire le
ménage, de préf. chez
monsieur seul. — Faire
offres sous chif. P 1907 P,
à Publicitas, Porrentruy.

On demande, tout de
suite, pour Berne

Bonne à tout faire

sachant faire la cuisine.
Envoyer les offres, à
Mme Von der Weld, Eifin-
gerstrasse, 92, Berne.

Jeune homme

de 18 à 25 ans, pr petite
exploitat., sachant traire
et connaissant les travaux
de campagne. Entrée tout
de suite. — S'adres. chez
M. John Genevand, Arare-
Genève. 7/21 X

Comptabilité RUF
Nos organisations complètes sont, nécessairement,
exécutées dans le même sens que notre comptabilité
proprement dite. Nos organisations ne connaissent
pas de charge morte.
Comptabilité RUF S. A., Lausanne, 13, rue Pichard
Zurich, 19, Löwenstraße.

Avis aux éleveurs de porcs

Le soussigné se charge de rendre toutes
les truies inoffensives avec leurs nichées. Tra-
vail prompt et soigné. — Prière de s'adresser
à Kolly Ulrich, à Vesin. 10675 F

Fêtes et mariages
nous avons un grand choix en
Chapeaux
Chemises
Cravates
Cols
Chaussettes
Foulards, etc.
MARCHANDISES DE 1^{re} QUALITÉ.
Prix extrêmement modestes.
ADLER
prop. Müller - Guinand
FRIBOURG — Rue de Lausanne.

Maison
de repos 22178
pr dames et jeunes filles
ouverte toute l'année
Belle situation - Confort
Sœurs St-Vincent de Paul,
CLARENS, p. Montreux.

Appartement
bien soigné, ensoleillé, de
3-4 chambres.
Offres sous P 40219 F,
à Publicitas, Fribourg.

A louer
une scie à ruban et une
raboteuse.
S'adr. sous P 40213 F,
à Publicitas, Fribourg.

APPARTEMENT
de 2 ou 3 chambres en-
soleillé, en ville ou aux
environs. 40216 F
Adresser les offres à
M. Berchtold, entreprise
de nettoyage, rue de la
préfecture, 222, Fribourg.

**BANQUE POPULAIRE DE LA GRUYÈRE
à Bulle**

Le coupon de dividende N° 34 de nos actions est payable dès ce
jour pour l'exercice 1930, à raison de 8 %, sous déduction de l'impôt
fédéral, soit par

Fr. 15.50 net
Bulle, le 9 février 1931. La Direction.

IMPRIMERIE SAINT-PAUL
Faire-part deuil
livrable en 2 hres de temps
Péroles, 38 - FRIBOURG

Collège Maria Hilf, Schwytz

Institut des évêques de Coire, Saint-Gall et Bâle
Gymnase — Ecole technique — Ecole commerciale — Cours préparatoire
spécial — s'ouvrant après Pâques et en octobre — pour les élèves de langue
française désirant apprendre l'allemand. 308 Lz

Pour tous renseignements, s'adresser au RECTEUR.

Comptabilité RUF
Nos organisations complètes sont, nécessairement,
exécutées dans le même sens que notre comptabilité
proprement dite. Nos organisations ne connaissent
pas de charge morte.
Comptabilité RUF S. A., Lausanne, 13, rue Pichard
Zurich, 19, Löwenstraße.

Enchères de bétail et chédail

Mercredi 18 février, dès 9 h. 1/2, le sou-
signé vendra aux enchères publiques, devant
son domicile, à Russy, près Lécelles, son
bétail et chédail, savoir :

Chédail, dès 9 h. 1/2 : 1 faucheuse, 1 arrache-
pommes de terre, 2 herbes, 1 herse-bèche,
1 chenaquet, 1 luge, 1 hache-paille, 1 fuste à
purin, tonneaux à fermenter, 1 romaine, 1 ma-
nège avec accessoires, 1 rucher d'abeilles,
1 extracteur, harches à farine, 3 colliers de
chevaux, 3 colliers pour le bétail, 1 char à
bras, brouettes, charrettes à lait, bidons à lait
et d'autres objets trop longs à détailler.

Dès 1 heure pour le bétail, savoir : 14 vaches
portantes ou vèlées, 3 génisses portantes, 1 tau-
reau de 2 ans, 4 jeunes de 1 an, 5 veaux de
l'hiver, 1 truie portante de 14 semaines.
Les conditions seront lues avant les enchères.
10695 L'exposant : Laurent HORNER.

Carnaval
THÉÂTRE LIVIO
Concours de costumes
Réservez vos places gratuitement. 10691

**Chassez les
refroidissements
avec
ALLCOCK'S.**

Contre les douleurs, refroidissements
de la poitrine, contre la toux, le
lumbago, les rhumatismes dans les
épaules et la raideur des articulations
ce vieux remède est un des traite-
ments les plus rapides, les plus sûrs
et les plus efficaces. Employez-le
partout où des douleurs apparaissent.

**ALLCOCK'S
PLASTERS**
Le grand remède externe.

Demandez à votre marchand de vous montrer
la vignette de la Réglementation Suisse apposée
sur chaque véritable emplatère poreux Allcock.
Agents pour la Suisse : F. UHLMANN-EYRAUD (S.A.),
Boulevard de la Cluse, 26 à 30, GENEVE.

Ce soir, jeudi gras, 12 février, à 8 h. 30
Au restaurant du CONTINENTAL
GRAND LOTO
annuel, organisé par la Caisse d'épargne
LE BAS DE LAINE
CONCERT 10715

**Distribution gratuite de
CRÈME 'MARYLAN'
à 6000 dames!**
Communiquez-nous votre adresse
exacte, accompagnée du bon ci-dessous
et, sans aucun engagement de votre
part, vous recevrez sans frais un tube
de la célèbre Crème Marylan.

La crème Marylan produit des mi-
racles. En peu de jours, elle vous ra-
jeunit d'une façon surprenante. Elle
embellit votre teint, le rend délicat,
fait disparaître toutes les imperfec-
tions de l'épiderme, tels que boutons,
points noirs, rides, plis et pattes d'oie.
Elle donne à la peau une blancheur
éblouissante, un teint frais et pur,
aussi délicat que celui de la rose.
Un visage soigné à la crème Marylan
supporte les atteintes des intem-
péries ou d'un travail pénible. Il
garde toujours son charme juvénile
et reste sympathique. Commencez
immédiatement les soins de votre
épiderme avec la crème Marylan.
Il en sera distribué à titre gratuit
6000 échantillons, qui, naturellement,
seront épuisés rapidement. Pour en
profiter, nous vous prions de décou-
per sans retard le bon ci-dessous et de
nous l'envoyer avec votre adresse.
La crème Marylan est en vente
dans toutes les pharmacies, drogue-
ries et salons de coiffure.

Etablissement Marylan, Goldach, 102



La nouvelle boîte aux jolis décors
renferme un grand tube de crème
Marylan, produit inaltérable, au prix
de Fr. 4.— 78-2 G

BON :
Etablissement Marylan, Goldach 102
Veuillez m'envoyer franco et sans
frais un tube-échantillon de crème
Marylan. 125 G

**Ecole horticole
pour jeunes filles**

LA CORBIÈRE ESTAVAYER-LE-LAC
Cours d'été de 3 à 6 mois
Pour tous renseignements, s'adr. à la Direction.

Bondelles
GROS ARRIVAGE pour
JEUDI et VENDREDI
AU FAISAN DORÉ
15, rue du Tir, Fribourg
On porte à domicile — Tél. : 9.37

**Grande vente aux enchères
de bétail et chédail**

Le jeudi 19 février, à 9 h. 1/2, devant son do-
micile, à Flaugères, le soussigné exposera aux
enchères publiques, son bétail et chédail sui-
vant :

BÉTAIL : 3 bonnes juments, de 7 et 14 ans ;
22 vaches, grande partie jeunes et prêtes aux
veaux ; 1 taureau et 5 génisses de 2 ans ; 11 gé-
nisses de 1 an ; 6 veaux de l'hiver et 1 gros
porc à l'engrais.

CHÉDAIL : 4 chars à pont, 1 char à bras,
1 voiture et 1 tilbury, essieux à patent, 1 char
à purin 1000 litres, 1 camion à bétail, 2 fau-
cheuses Deering, 18 sect., 1 faneuse Stabli,
1 rateau-fane Universel, 1 semoir Isaria
13 socks, 1 gros rouleau et une herse à prai-
ries, 1 traîneau et une luge.

MACHINES A MOTEUR : 1 hache-paille,
1 concasseur, 1 broyeur à fruit, 1 pressoir,
1 coupe-racine, 2 meules molasse, 1 meule
émeri double.

Accessoires : 3 lits, 1 gros potager, 2 chau-
drons, 1 lessiveuse, 1 centrifuge, 1 baratte,
4 boîtes à lait 40 litres, 1 bascule 1000 kg.,
1 romaine, colliers de chevaux, courroies, ton-
neaux.

Bétail pie-rouge, 1^{er} choix, extra laitier. Ché-
dail en partie neuf. Favorables conditions de
paiement. 10663 F

L'exposant : Cyrille Terrapon, Flaugères.

**Nous recommandons nos
excellents VINS fins**
Véritable Malaga doré
Madère de l'île
Moscatel
Marsala
Mistela 77-4
Grenache
Porto rouge
Porto blanc
Maison Jos. BASERBA